

DÉBAT PUBLIC SUR UN PROJET DE NOUVEAUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES À GRAVELINES

Compte-rendu intégral
Jeudi 5 décembre 2024

SALLE/ADRESSE : Scène Vauban / Gravelines

PARTICIPANTS : 150 participants dans la salle

DÉBUT > FIN : 18h à 20h31

Commission particulière du débat public (CPDP) :

M.	Luc MARTIN	CPDP
M.	Jean-Raymond WATTIEZ	CPDP
M.	Jean-Michel STIEVENARD	CPDP
Mme	Dominique LANCRENON	CPDP

Animation

Mme	Shirine OMARI	WDPE
-----	---------------	------

Intervenants :

M.	Bertrand RINGOT	Maire de Gravelines
M.	Antoine MÉNAGER	EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines
Mme	Isabelle RICHARD	Agence d'urbanisme Flandres-Dunkerque
Mme	Fanny WATTEBLED	Communauté urbaine de Dunkerque
M.	Emmanuel PAUTHIER	SNCF Réseau
M.	Grégoire PACCOU	Ville de Gravelines
Mme	Nicole CHEVALIER	Communauté de communes de la Région d'Audruicq
M.	Laurent PIDOUX	Pôle métropolitain de la Côte d'Opale
M.	Michel MARBAIX	Chef du bureau des marchés de l'électricité.

Coordonnateur du projet EPR2

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Messieurs, dames, nous allons commencer. Je vous invite à vous asseoir, à rejoindre vos tables. Il est 18h05 passé. Je vous invite à vous installer pour démarrer de façon imminente.

Bonsoir à toutes et à tous. Merci de vous être déplacés ce soir pour la sixième réunion thématique organisée dans le cadre du débat public sur le projet de nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines. Je vois que tout le monde a l'air de se retrouver. Vous aurez l'occasion de discuter plus amplement à l'occasion des travaux de groupe prévus ce soir. Je vais vous laisser vous installer.

La réunion qui nous réunit ce soir est au sujet du cadre de vie : comment le cadre de vie des citoyennes et citoyens pourrait être impacté par l'arrivée du projet d'EPR2 à Gravelines en termes de logements, d'équipements et de mobilité ? Avant de lancer cette réunion, je vais laisser Monsieur le Maire, monsieur Bertrand RINGOT, ouvrir avec un accueil républicain.

M. Bertrand RINGOT – Maire de Gravelines

Merci de cette introduction. Monsieur le Président de la commission particulière du débat public EPR2 Gravelines, Mesdames et messieurs les membres de cette commission, Mesdames et Messieurs les représentants du maître d'ouvrage EDF. Je salue, bien évidemment, les citoyennes et citoyens présents. Je les remercie de leur disponibilité et de leur intérêt avec, c'est vrai, ce soir, cette thématique qui nous touche toutes et tous, puisque nous allons parler logement. Nous allons parler mobilité. Nous allons parler cadre de vie.

C'est bien évidemment une réunion qui touche notamment tous celles et ceux qui habitent Gravelines et les environs, et je suis très heureux de vous voir, nombreuses et nombreux, saluer les collègues, aussi élus, qui sont présents, de Gravelines et même de Fessenheim, Monsieur le Président. Merci d'avoir fait le déplacement, Claude BRENDE, Maire de Fessenheim qui, comme nous, a une centrale – j'ai envie de dire – avait une centrale pour clone sur son territoire. Les décisions ont été prises, il ne faut pas y revenir. C'est ainsi.

En tout cas. Merci, Claude, d'assurer la présidence de l'association des villes, dont je fais partie, qui ont une centrale nucléaire et des territoires, c'est des villes et des territoires, puisque, ensemble, nous portons un certain nombre de revendications, bien évidemment concernant la fiscalité, pas seulement, concernant les règles d'urbanisme avec nos amis de l'ASN, concernant la réglementation, concernant les commissions locales d'information. Bref, nous sommes assez actifs et nous essayons de nous faire entendre. Merci à toi, Claude, d'avoir fait le déplacement.

Mon temps de parole est compté, il est encadré, il est enregistré. Je serai donc volontairement pour une fois – vous m'en excuserez – très synthétique. On aura l'occasion de vous présenter le cahier d'acteur de la ville de Gravelines. J'ai laissé le soin à mon directeur général des services de vous présenter ce cahier d'acteur qui est le fruit d'une concertation où environ 1000 Gravelinois ont répondu aux questions que nous leur avons posées.

Voilà, je vous remercie de m'avoir permis d'ouvrir cette séance, et je vous souhaite à toutes et à tous une bonne réunion de travail. Merci.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup, Monsieur le Maire. Merci pour cette introduction. Je vais laisser l'équipe du débat, présidée par Monsieur Luc MARTIN et son équipe particulièrement dédiée à cette soirée : Jean-Raymond WATTIEZ et Jean-Michel STIEVENARD nous introduire un peu le contexte et le sujet de cette réunion.

M. Luc MARTIN – CPDP

Mesdames, messieurs, bienvenue à cette huitième réunion. Nous avons essayé, au travers de chacune, de vous présenter les différentes facettes du sujet et, ce soir, le sujet qui nous semble important, c'est quels sont les impacts ? Comment les habitants du secteur de la région du Dunkerquois, au-delà de Gravelines, vont voir leur vie modifiée, transformée par l'arrivée de ce projet, s'il se réalise et quelles seront les conséquences dans leur vie quotidienne et en quoi l'impact du projet peut s'articuler avec l'organisation du territoire ? Ce sont toutes ces facettes qu'on va essayer d'étudier avec vous, et puis permettre de recueillir vos interventions, vos réactions et surtout vos questions, et essayer d'y répondre.

M. Jean-Raymond WATTIEZ – CPDP

Bonsoir, Mesdames et Messieurs. Merci à nouveau à Monsieur le Maire de Gravelines de nous accueillir. Je crois que c'est un plaisir pour lui renouvelé chaque fois qu'on se retrouve. Aussi un salut républicain au maire de Fessenheim. Ce n'était pas prévu qu'on vous accueille ce soir. On est très

heureux. Cette réunion a été préparée donc par la commission du débat, particulièrement par Jean-Michel STIEVENARD et par moi-même avec l'aide du secrétariat. Merci, Anne-Sophie, pour tes contributions.

Cette réunion ce soir est un petit peu particulière dans la mesure où on n'aura pas à traiter de sujets particulièrement techniques, ça a été le cas jusqu'à maintenant et ça sera encore le cas pour la réunion du 10 décembre. Ce soir, vous êtes là plutôt comme des experts de votre vie quotidienne, des experts du territoire. Vous y habitez. Vous connaissez les enjeux des projets qui s'ajoutent les uns aux autres sur ce territoire dunkerquois.

Il y a le projet des EPR, mais il y a aussi d'autres industries qui s'implantent : les gigafactory. Bon, vous connaissez tout ça aussi bien que moi. Ce soir, vous êtes dans un format où les experts, c'est vous. On compte vraiment sur vos contributions pour faire remonter vos interrogations, vos constats, vos inquiétudes. C'était ma première remarque.

La seconde, c'est que l'on va effectivement traiter de trois sujets : le logement, la mobilité, et les équipements publics. Si l'on a choisi ces trois thématiques, c'est parce que, dans l'étude de contexte qu'on a pu faire, mais aussi lors des rencontres de proximité, il se trouve que la commission a participé à des rencontres avec les habitants dans des endroits qui ne sont pas des salles, comme ce soir, mais par exemple sur des marchés. Il y a aussi des contributions sur le site internet du débat. On s'aperçoit que ces trois thématiques : la question de la mobilité, du logement, de l'accès aux services publics, notamment l'accès aux services de santé, sont des questions qui reviennent souvent.

La troisième remarque concerne un peu une observation sur les effets de ce projet de l'EPR, mais, je le disais tout à l'heure, les effets des autres projets industriels sur le territoire concerné. C'est un territoire – là aussi, c'est ce qui ressort de notre étude de contexte – on s'aperçoit bien que les effets ne sont pas que sur le territoire de la CUD, ils sont plus larges. On a eu l'occasion de tenir une réunion sur l'emploi à Calais, mais on sait aussi que les élus de la communauté de communes du pays de Saint-Omer et pourquoi pas aussi Hazebrouck, se sentent très concernés par ce projet et ressentent aussi des effets, voire des conséquences, parfois se plaignent d'avoir les charges et de ne pas avoir les recettes. Il y a toutes ces questions aussi qui font que ce soir, on a demandé à ce qu'à la fois un territoire très proche – Monsieur le Maire de Gravelines, vous avez dit que vous alliez présenter votre cahier d'acteur – mais on nous a aussi demandé à Madame la Présidente de la communauté de communes de la région d'Audruicq, qui est un peu plus éloignée, de venir également nous faire part de son ressenti.

Ce soir une réunion avec un format assez hybride : des interventions, mais aussi vous êtes sur des tables, vous avez de quoi écrire, vous avez des papiers sur lesquels vous allez pouvoir noter vos contributions. C'est donc ce travail en atelier qu'on a également souhaité pour vous permettre de mieux vous exprimer. Voilà ce que je voulais dire en introduction.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup pour ce contexte et cette recontextualisation très précise depuis le début du débat et de l'ensemble des personnes rencontrées sur ce sujet. Donc, vous l'avez dit, Jean-Raymond, la soirée porte notamment sur le sujet du cadre de vie. L'idée sera de dresser un tableau, un portrait du territoire en termes de besoins et de situations actuelles, en termes de logements, équipements, services publics et mobilité, et puis de débattre des conséquences que pourrait avoir l'implantation d'un projet tel que l'EPR2 à Gravelines. Et, bien sûr, comme le disait Jean-Raymond, entendre vos préoccupations, espoirs et attentes à ce sujet.

Plus précisément, pour décrire le déroulé de la soirée, nous sommes en plein dans l'introduction. Nous aurons un premier temps sur le contexte local, où nous entendrons des spécialistes sur les besoins locaux en termes d'aménagement, logement, mobilité, équipements publics. Nous entendrons des paroles d'acteurs donc des territoires qui ont travaillé et réfléchi avec leurs habitants, ou plutôt à l'échelle de la collectivité, sur les impacts que pourrait avoir l'implantation de ce projet.

Un deuxième temps de travail de groupe où vous travaillerez particulièrement sur la définition de vos attentes et préoccupations vis-à-vis de l'implantation éventuelle du projet, et puis un troisième temps où vous pourrez débattre et interpeller le territoire à différentes échelles : l'intercommunalité, mais aussi l'État et, évidemment, le responsable de projet.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, on voudrait vous rappeler quelques règles pour assurer la bonne conduite de la soirée. On est sur un sujet particulier, clivant à différentes échelles, donc on voudrait vous rappeler quelques principes auxquels la Commission nationale du débat public tient : bien sûr la bienveillance, l'écoute et l'accueil respectueux de tous les points de vue ; des propos argumentés et compréhensibles par toutes et tous. Ce soir, il y aura certainement énormément d'acronymes. On vous invite à les préciser pour que tout le monde puisse suivre vos propos, et puis à vous présenter pour savoir qui est en train de s'exprimer et depuis quel endroit il ou elle s'exprime. Des prises de paroles concises et un respect du temps de parole de chacune et chacun. Les personnes sur la table ronde auront environ 5 minutes pour s'exprimer et présenter leurs propos. En travaux de groupe,

lorsque vous restituerez votre travail, vous aurez un peu plus de 2 minutes pour synthétiser l'ensemble de vos échanges. Bien sûr, priorité à celles et ceux qui ne se sont pas encore exprimés.

Enfin, la transparence. Comme je le disais tout à l'heure, on vous invite à expliquer et exprimer qui vous êtes et depuis quelle structure vous vous exprimez, si vous êtes issus d'une structure, association. Pour information, la réunion est filmée et sera republiée sur les réseaux sociaux du débat, mais aussi sur le site du débat public.

Bien sûr, la réunion fera l'objet d'un compte-rendu détaillé et toutes les prises de parole qu'on n'aura pas pu forcément traiter ce soir feront l'objet de réponses à travers le compte-rendu. Vous remplirez également des supports pendant les travaux de groupe. Peut-être que nous n'aurons pas l'occasion d'entendre tout le monde, mais tout sera traité dans le cadre du compte-rendu.

Pour un peu découvrir qui est présent ce soir, je vais vous proposer un petit sondage à main levée pour comprendre qui est présent. Alors, est-ce qu'il y a des personnes issues d'associations dans la salle ce soir ? Quelques-unes. Issues de collectivités territoriales ou élus ? On a du monde. Issues du domaine de l'énergie ? Et puis, qui est citoyennes et citoyens de Gravelines et du Dunkerquois ? Peut-être encore plus de participantes et participants. Une belle représentativité de tous ces corps, ce soir.

Je vais donc ouvrir le premier temps de cette soirée avec un état des lieux du contexte local et, peut-être avant tout, une présentation du maître d'ouvrage sur les besoins induits par le projet de nouveaux réacteurs nucléaires sur le territoire. Monsieur MÉNAGER, vous êtes directeur du programme nouveau nucléaire auprès d'EDF. Est-ce que vous pourriez nous préciser quels pourraient être les impacts du projet en termes de services publics, logement et mobilité ?

M. Antoine MÉNAGER – EDF

Merci. Bonsoir à toutes et tous. Ravi de vous retrouver pour cette huitième réunion thématique. Le temps passe vite et, en tout cas, on se réjouit de la séance de ce soir, qui va être vraiment utile pour notre projet en fonction des suites qu'on lui donnerait.

Si on peut commencer évidemment, notre industrie, nos projets constituent évidemment un bénéfice dans la durée pour notre territoire. Je pense que le développement de la ville de Gravelines en est la preuve, mais au-delà, je vais y venir. Je vous renvoie aussi au film vraiment super qui a été projeté au Sportica par les lycéens du Noordover, et notamment les interviews qu'ils ont faits de Jean PINTE. Vraiment, il explique bien ce développement et comment ce projet va contribuer au développement du territoire. Hier matin, j'étais sur le marché d'Audruicq et j'ai fait la connaissance d'un Monsieur qui avait participé à la construction de la centrale et on voit bien, vraiment, la dynamique que ça a amenée dans le territoire, évidemment, à Gravelines, mais au-delà, parce que notre zone d'influence, vous le savez bien, c'est à l'échelle du pôle métropolitain de la Côte d'Opale, l'acronyme PMCO. Pourquoi on se projette de cette façon ? C'est la répartition des salariés actuels de la centrale : 48 %, soit à peu près la moitié, habitent dans la communauté urbaine de Dunkerque. Leur répartition va bien au-delà de Dunkerque, et donc, c'est pour cette raison qu'il faut appréhender les sujets dont on va parler ce soir pour notre futur projet, que ce soit la phase de construction ou ensuite l'exploitation dans la durée à cette maille là. Je dirais que l'on se représente bien ce que ce sera en termes d'exploitation, assez proche de la centrale actuelle.

Le sujet, je pense que les questions que tout le monde se pose, c'est cette phase de chantier. Le territoire a son équilibre et finalement, tout le monde se dit qu'il ne faut pas qu'on vienne casser cet équilibre, qu'il n'y ait pas plus d'inconvénients que de bénéfices dans cette phase. Pour nous aussi c'est important, que tout ce qu'on va développer ensemble vienne aussi au service de l'efficacité de notre projet. Vous connaissez cette courbe d'emplois. Elle pourrait même monter jusqu'à 10 000 personnes à un moment. C'est ça, évidemment, qui va être dimensionnant pour le territoire, les enjeux de mobilité, d'hébergement, parce que ces travailleurs, même si une majorité vont être locaux – on en a parlé à Calais – on veut promouvoir un maximum de salariés locaux, mais il n'empêche que c'est ce qui va influencer le territoire.

On va agir évidemment en cohérence avec ces politiques et surtout sous deux angles : l'intégration, parce qu'il ne faut pas qu'on développe nous, EDF, des solutions tout seul dans notre coin. Il faut qu'on travaille évidemment avec les collectivités, avec l'État, parce qu'ils ont une vision intégrée du territoire avec les autres grands projets. Ce serait complètement idiot qu'EDF développe sa solution qui ne soit pas dans un optimum global de territoire. Et puis, évidemment, il va falloir réguler. Un exemple, c'est évidemment la mobilité. On l'a souvent présenté. On a anticipé par exemple un terrain qui pourrait être un point nœuds, c'est-à-dire un point de rassemblement. Tout ça est évidemment à l'étude, évidemment. Il ne s'agira pas de faire converger tous les salariés du chantier jusqu'au bout du chantier. Il faudra les éloigner et trouver des solutions efficaces, et ça, c'est un exemple de ce qui se fait en Angleterre. En fait, ils badgent en montant dans le bus comme s'ils rentraient sur le chantier, et le bus les dépose quasiment au poste de travail. Donc, voilà des exemples de choses qu'on va travailler.

On peut aussi dire, évidemment, qu'on a l'expérience devant nous du grand chantier de Penly et avant de Flamanville. Je voudrais signaler et remercier la présence de Laurent JAVELLE ce soir, qui travaille dans les équipes EDF. C'est un peu le Stéphane VOISIN et le Édouard LAJEAT qui mettent ça en route avec vous sur Gravelines. Lui, finalement, il y a deux ans et demi, on était en débat public à Penly. Tout ça pouvait paraître de belles paroles, sauf que des choses concrètes, donc des aménagements, ça y est, parce que tout le monde se disait : la mobilité, comment ça va se passer ? Il y a des aménagements, deux ans après, qui sont là. Il y a aussi un exemple : la ville de Dieppe. Il y a plein de projets qui sont en cours. Deux ans après le débat public, toutes les choses sont en train de se développer. Tout ça, au passage, c'est sur le site de la concertation continue de ce premier débat public, parce que, après le débat public, tout ne va pas s'arrêter. On va continuer à dialoguer, à discuter et à vous donner de la visibilité sur ce qu'on fait ensemble.

Pour conclure, je l'ai dit à chaque fois sur emploi, formation, développement économique, c'est par l'anticipation et le travail collectif qu'on va réussir. C'est aussi pour ça, et je les en remercie, que la région Hauts-de-France, l'État, la communauté urbaine de Dunkerque, à travers le pôle métropolitain de la Côte d'Opale, a mis en place un plan d'action territorial pour, justement, travailler avec nous ce sujet d'intégration. Ce soir, c'est finalement une façon de faire rencontrer le public à ce plan d'action et nous à nourrir le projet, évidemment, si on le poursuit. Donc, je vous en remercie.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup. Merci pour cette présentation. Je vais donc inviter, maintenant qu'on a un peu plus compris les impacts éventuels du projet sur le territoire, des spécialistes du territoire qui vont nous dresser un état des lieux et nous dresser les perspectives d'évolution sur le territoire. Je vais inviter Madame Isabelle RICHARD, Madame Fanny WATTEBLED et Monsieur Emmanuel PAUTHIER à me rejoindre. Madame RICHARD, vous êtes directrice du pôle planification stratégique à l'Agur Agence d'urbanisme Flandres-Dunkerque. Madame Fanny WATTEBLED, vous êtes directrice générale adjointe au pilotage et la gouvernance territoriale à la communauté urbaine de Dunkerque, et Monsieur Emmanuel PAUTHIER, vous êtes directeur du pôle clients et service à la SNCF.

Je vais peut-être laisser Madame RICHARD introduire, notamment sur le sujet de la démographie, des besoins en logement. Vous menez des études et toute une analyse sur l'actualité, mais également l'avenir du territoire. Comment le territoire va évoluer en termes de démographie, quels seraient les impacts en termes de logement, et comment vous considérez l'arrivée éventuelle du projet EPR2 dans toutes ces études ?

Mme Isabelle RICHARD – Agence d'urbanisme Flandres-Dunkerque

Bonsoir. Merci. J'ai en charge de vous présenter ce soir les évolutions démographiques de la population du Dunkerquois. Ce territoire regroupe la communauté urbaine de Dunkerque et la communauté de communes des hauts de Flandres, et l'impact de l'emploi sur cette population.

On va commencer par les décennies 1960 et 1970. La population connaît un accroissement, qui est engagé depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. C'est le temps de la reconstruction de l'habitat et du tissu économique. Il se poursuit par le développement de l'industrie sur l'eau, donc notamment autour d'Usinor. Pour vous donner quelques chiffres repères, la population augmente de 70 % entre 1954 et 1968 et 22 % sur la période 1968-1982.

Sur les décennies suivantes 1980-1990, elles se caractérisent par une stagnation de la population. C'est vrai que la population jeune et le taux de natalité encore assez haut à l'époque compensent le solde migratoire. Il faut voir que le marché du travail commence à se transformer avec l'automatisation, et puis les gains de productivité. Les emplois diminuent à cette période et les Dunkerquois commencent en fait à quitter le territoire pour trouver du travail. Par contre, sur la décennie 90, c'est vrai qu'il y a quelques grands équipements qui sont engagés sur le territoire, notamment le chantier de l'A16 TGV, et l'implantation de l'ULCO, qui vont relancer en fait l'activité économique et freiner le solde migratoire.

Sur la décennie 2000-2010, la population décroît à ce moment-là. La vague des départs à la retraite des personnes qui sont arrivées dans les années 60 s'amorce. Les gains de productivité influent en fait sur les emplois qui sont en baisse. La dépendance du territoire et de ses emplois aux marchés internationaux accentue les impacts de la crise de 2008. Les pertes d'emplois sont beaucoup plus importantes et se poursuivent jusqu'à la fin de la décennie 2010, alors qu'au niveau national, la reprise s'amorce dès 2015. Sur cette période, la natalité diminue encore et compense encore moins un solde migratoire qui repart à la hausse.

Sur les dernières décennies 2020 et 2030, quels impacts de la création des 20 000 emplois sur l'évolution de la population attendre ? La reprise de l'emploi depuis la crise sanitaire combinée ou cumulée avec la création des futurs 20 000 emplois devrait contrebalancer le déclin démographique. D'après les projections travaillées avec l'INSEE, la population pourrait repartir à la hausse pour retrouver en 2033 son niveau de 2008, ce qui fait un peu moins de 30 000 habitants supplémentaires sur le territoire.

Mais parallèlement à cette évolution de la population à attendre, les projections montrent aussi une évolution de la structure de la population, avec trois phénomènes bien particuliers, c'est l'accélération du vieillissement de la population, la poursuite de la baisse de la natalité et la diminution de la taille moyenne des ménages. Ce sont aussi des éléments à prendre en compte pour les besoins du territoire et pour les logements.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup pour ces précisions et ce retour en arrière pour nous expliquer la trajectoire qu'a suivi le territoire jusqu'à maintenant. Madame WATTEBLED, vous représentez la communauté urbaine de Dunkerque ce soir. Est-ce que vous pourriez nous faire un état des lieux ancré sur le sujet des services publics de votre territoire et des mobilités, et comment le projet pourrait, là aussi, venir impacter votre territoire ?

Mme Fanny WATTEBLED – Communauté urbaine de Dunkerque

Merci, bonsoir à toutes et tous. Peut-être quelques propos préliminaires centrés sur l'action à l'échelle de la communauté urbaine de Dunkerque. Bien évidemment, on ne visera pas l'exhaustivité pour plusieurs raisons. La première, c'est parce que, sur un certain nombre de sujets, quand on aborde la question du service public local, il y a d'autres acteurs compétents sur le territoire : les communes, les services de l'État. Je me contenterai de préciser les actions portées par la communauté urbaine. Comme on a du temps imparti, je ferais peut-être un focus plus particulier sur le logement et la mobilité.

Peut-être aussi pour démarrer, il me semble important de préciser que l'implantation de l'EPR2 pour la communauté urbaine s'inscrit dans une stratégie d'ensemble d'accompagnement du renouveau industriel du territoire, avec un certain nombre de projets d'implantation, dont l'EPR2 qui a ses spécificités – je serai amenée à en évoquer quelques-unes. Comme précisé tout à l'heure par EDF, c'est une stratégie d'ensemble portée par le territoire.

Pour démarrer sur les sujets logement et mobilité, un petit retour en arrière, moins en arrière que les perspectives démographiques, mais peut-être pour planter le décor, la communauté urbaine a adopté, il y a un petit peu moins de deux ans, son plan local de l'urbanisme intercommunal habitat et déplacements qui a un certain nombre de lignes directrices autour de la densification, de la reconstruction de la vie sur la ville, de la proximité des logements avec l'offre de services et de transports en commun. Tout ça dans le contexte d'aujourd'hui qui est le nôtre de 2024 et de l'EPR2, cela reste la ligne directrice du projet d'aménagement du territoire porté par la communauté urbaine.

C'est dans ce cadre-là que s'inscrit – vous en avez peut-être déjà entendu parler – le plan 12 000 logements. La cartographie date de février 2024. Les opérations ont un petit peu évolué, la mise à jour est en cours, mais en tout cas, tout ça pour dire que 12 000 logements dont déjà un peu plus de 9000 qui sont identifiés sur des opérations déjà concrètes. Le travail est encore en cours et que, compte tenu de la longueur du chantier que représente l'EPR2, il y a forcément une partie de ces logements qui seront aussi pour des travailleurs sur l'EPR. Petite spécificité de l'EPR, bien évidemment, le poids ou l'importance du logement temporaire.

En plus de ces 12 000 logements que j'évoque, on a calibré, à ce stade, un besoin additionnel de 6000 logements temporaires pour accueillir l'ensemble des besoins de chantier sur les différentes implantations, dont à peu près 4500 pour le seul projet EPR2. Cela représente donc une masse importante, avec un certain nombre de sites qui sont déjà identifiés, un certain nombre de solutions différentes qui sont aussi en cours d'étude et qui s'affineront aussi au fil de l'attribution des marchés sur les entreprises et des échanges qu'on pourra avoir avec elles, toujours dans cette logique de pleine intégration au tissu urbain. Logements temporaires comme logements pérennes, l'enjeu, c'est proximité des services, proximité des transports pour aussi limiter la gestion de trafic et la gestion de flux qui pourrait être lié à ces habitants temporaires de notre territoire.

Cela fait une transition sur le deuxième sujet qui nous occupe particulièrement ce soir, qui est la mobilité. Je commenterai cette petite carte après, mais en tout cas, vous n'êtes pas sans savoir que, déjà, depuis 2018, et la mise en place du nouveau réseau de transports en commun plus dense, plus efficace et surtout gratuit. On a déjà mis l'accent fort sur l'enjeu des mobilités collectives et alternatives, et là avec, finalement, l'ensemble de ces projets industriels, dont l'EPR2, on rentre dans une nouvelle dimension, dans une deuxième révolution de la mobilité, qui est celle qu'on a appelée – vous avez aussi sûrement déjà entendu ce terme – celle de l'industrie sans parking.

Qu'est-ce qu'il y a derrière industrie sans parking ? Pour être plus précis, on devrait dire industrie sans parking pour les salariés affectés à une entreprise, puisque, en fait, l'enjeu, c'est plutôt de massifier les flux sur des zones données et donc d'avoir néanmoins un certain nombre de parkings relais, mais qui sont mutualisés entre entreprises avec, en effet, encore un objectif, qui est, comme celui que je vous ai évoqué tout à l'heure sur le logement temporaire, de limiter la saturation, de limiter au maximum les flux, et notamment à l'intérieur de la zone industrialo-portuaire.

Pour cela, on s'appuie sur une étude partenariale, portée à l'échelle du territoire et qui est pilotée surtout par le grand port maritime de Dunkerque, de modélisation des flux de trafic, notamment jusqu'en 2040. Cette étude montre que si on se projette en l'état de nos comportements aujourd'hui à infrastructure constante, ça va saturer. C'est vraiment sur ce constat-là, et avec la possibilité donnée par la massification, que l'on est en train de créer ce nouveau système de transport alternatif pour ne pas congestionner les routes. Puis, c'est aussi pour nous un enjeu de pouvoir d'achat des habitants en local et aussi d'accès à cet emploi industriel, pour que la mobilité ne soit pas un frein, puisque, comme ça a été déjà rappelé par plusieurs intervenants, l'un des enjeux prioritaires, c'est que ces emplois soient au bénéfice des habitants du territoire déjà présents, même s'il y aura un certain nombre d'arrivées extérieures.

Je m'arrêterai peut-être là par rapport au temps qui m'est imparti. Je finirai peut-être par une première action un peu significative en matière de mobilité qui est déjà mise en œuvre sur le territoire. C'est donc la ligne Rapid'Ouest qui, depuis septembre de cette année, va de la gare de Dunkerque jusqu'à la zone Clairebout Verkor. En effet, là encore, même si le projet EDF EPR2 a des spécificités et a ses propres besoins, notamment en termes de mobilité, l'enjeu est vraiment qu'on les interface au maximum et qu'à long terme, EDF profite et soit aussi pleinement intégrée dans ces dispositifs.

Vu le temps qui m'est imparti, je n'irai pas sur l'enjeu des équipements, mais voilà, ce sera également l'enjeu des ateliers. Peut-être juste pour finir, par rapport à cette carte, elle permet aussi de montrer au-delà du projet des salariés d'EDF actuellement. C'est à peu près la même projection, mais sur l'ensemble des salariés aujourd'hui, enfin en tout cas ceux qui ont répondu à l'enquête, qui travaillent sur le périmètre du grand port maritime de Dunkerque. Donc, on est aussi un peu près sur les mêmes proportions que le CNPE 50/50, et donc ça montre bien aussi l'enjeu de travailler la mobilité à une échelle plus large, et notamment, en effet, dans le cas du PMCO, avec le schéma express régional métropolitain qui est en cours de travaux à cette échelle avec la région et les autres PCI du territoire.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup. Merci pour ces explications de la stratégie globale du territoire et aussi en communication avec un périmètre plus large. Vous avez parlé du réseau de mobilité. Dans ce réseau de mobilité, il y a aussi tout le réseau ferré. Monsieur PAUTHIER, vous êtes ici en tant que référent pour SNCF Réseau. Est-ce que vous pourriez nous rappeler, comment le réseau ferré à la fois voyageurs et fret vient structurer le territoire ? Et quels sont les défis à venir pour s'adapter à la transition décarbonée de l'industrie locale ?

M. Emmanuel PAUTHIER – SNCF Réseau

Bonsoir à tous. Je vais peut-être commencer par vous préciser quand même comment se jouent les responsabilités en matière de ferroviaire. Je crois que c'est vraiment très peu connu. En réalité, pour vous parler du ferroviaire ce soir, il faudrait qu'on soit quatre autour de la table.

Fondamentalement, on va commencer à droite par SNCF Réseau. Le ferroviaire, c'est à la fois un réseau et des trains qui circulent dessus. Dans l'organisation du paysage ferroviaire en France aujourd'hui, tout cela a fait l'objet d'une séparation très claire. SNCF Réseau, nous sommes un grand gestionnaire d'infrastructures. On gère pour le compte de l'État le réseau. On en est affectataire. Notre mission, c'est d'entretenir le réseau et de l'exploiter. L'exploiter c'est-à-dire que nos personnels, pour la plupart, travaillent soit pour faire circuler les trains, donc dans des postes d'aiguillage, dans des centres de régulation ou travaillent dans les voies au niveau des caténaires, etc., pour assurer la maintenance de l'infrastructure. On gère ce réseau pour le compte de l'État et, évidemment, le ferroviaire est un système qui coûte cher, comme les routes coûtent cher. Notre seule raison d'être, c'est de maximiser le nombre de trains en circulation sur le réseau de toute nature : trains de fret et trains de voyageurs.

À côté de ça, il y a tous les différents types de trains qui circulent sur le réseau. Ce qui concerne donc les territoires, les habitants d'une ville comme Gravelines ici, c'est qu'elle est l'offre de trains de voyageurs dont vous disposez ? Cette offre de trains de voyageurs est définie par la région. C'est donc la région Hauts-de-France qui est autorité organisatrice des mobilités, et qui définit donc le cahier des charges, la nature du service qui est offert à la population. La région a même un double rôle, parce qu'elle a un rôle à la fois de définir donc le niveau de service en matière de ferroviaire. Elle a aussi un rôle de financeur, parce que quand il y a des projets de développement, eh bien, il faut mettre de l'argent autour de la table. La région peut être mise à contribution pour financer aux côtés de l'État.

Cela fait que les deuxième et troisième intervenants qui auraient pu être là ce soir pour parler du sujet, ce serait la région et l'État, et puis le dernier. Dans l'esprit du public, c'est la SNCF, mais ce n'est qu'une partie des sujets ferroviaires. Il y a celui qui exploite les trains. Aujourd'hui, c'est SNCF Voyageurs. Vous savez, ou pas que la région est engagée dans un processus d'ouverture de ce marché de l'exploitation des trains régionaux de voyageurs. C'est la situation aujourd'hui en 2024 qui évoluera dans tous les cas, puisque la région a annoncé qu'à l'horizon 2029, ici, ce sera un autre

opérateur qui assurera l'exploitation des trains, notamment sur la ligne Calais – Dunkerque. C'était pour poser d'abord le sujet. Ce sujet du ferroviaire, c'est beaucoup d'acteurs qui ont chacun leur part de responsabilité.

Si on regarde maintenant précisément la ligne Calais – Dunkerque. Ce qu'on peut en dire, c'est 40 km de voies, une voie unique – on va y revenir après – pratiquement jusqu'à Courghain, un point de croisement à Gravelines. Par contre, c'est une ligne qui est en bon état, puisque c'est une ligne qui a été rénovée avec plus de 100 millions d'euros de financement dans le cadre du contrat de plan État-région sur la période 2007-2013. Aujourd'hui, après cet investissement quand même déjà considérable, voilà l'état de l'infrastructure.

Aujourd'hui, pour envisager un développement de l'offre, on identifie, côté réseau, trois verrous capacitaires, en tout cas qu'il va falloir prendre en compte pour définir dans quelle mesure il serait possible d'augmenter le niveau de service. Le principal, c'est en rouge, c'est le fait que l'on soit à voie unique entre Calais et jusqu'à Courghain, Puythouck. L'accès à une voie qui s'appelle la voie des Huttes, qui va desservir le GPMD.

Un train à voie unique – vous avez certainement, pour la plupart, joué au chemin de fer quand vous étiez petits – le seul principe, c'est que vous pouvez avoir un seul train à la fois qui circule par sens. Vous ne pouvez engager un deuxième train ou un train de sens contraire que quand vous avez dégagé une section de voie. Forcément, c'est un frein au débit du nombre de trains qui peuvent circuler sur la ligne.

À côté de ça, il y a donc deux autres éléments qu'on doit prendre en compte. Quand on situe à l'arrivée à Calais, on a une logique de croisement de flux avec notamment ce qui vient Hazebrouck. Cela veut dire que les trains, pour nous, gestionnaire d'infrastructures, qui définissons les conditions de circulation des trains sur le réseau, il faut ordonnancer les circulations pour que l'on fasse circuler le plus de trains possible avec cette contrainte.

L'autre sujet, c'est le sujet que cette infrastructure, donc ce réseau, il est pour tous, aussi pour les trains de marchandises. Quand on fait la caisse de tous les projets industriels qu'il y a aujourd'hui dans le Dunkerquois en particulier, on a des prévisions de très forte augmentation du nombre de trains de marchandises, qui vont avoir besoin de circuler sur cette voie Calais – Dunkerque avant de rejoindre le réseau ferré national et d'aller après plus loin en Hauts-de-France, dans l'Est, vers les pays d'Europe de l'Est, vers le Sud-Est. Nous, SNCF Réseau, avons aujourd'hui un recueil d'hypothèses, qui est basé sur les prévisions de l'ensemble des industriels et de l'ensemble des acteurs du Dunkerquois. On aura aussi à faire circuler sur cette ligne davantage de trains de marchandises.

J'étais là pour poser ce sujet d'une infrastructure contrainte. Ses caractéristiques actuelles limiteront quand même indiscutablement la capacité à développer l'offre. Après, il sera possible de faire sauter des verrous capacitaires. Mais là, ce sont des sujets de financement de l'infrastructure, et ce n'est plus la responsabilité de SNCF Réseau.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup. Merci à vous trois pour cette présentation et ce cadre que vous posez des enjeux transversaux du territoire. On vous propose peut-être, avant de poursuivre, 5 minutes pour répondre à des questions de compréhension. Je vous invite à ne pas rentrer directement dans le débat. On aura l'occasion longuement pendant les travaux de groupe et ensuite une longue séquence d'échanges avec les personnes en table ronde de débattre. Mais est-ce qu'il y aurait des sujets d'incompréhension, des besoins de précision pour certaines personnes ? Oui, il y a trois personnes. Je vous invite vraiment à concentrer votre propos sur des questions de compréhension. On a perdu les personnes. N'hésitez pas à lever la main, s'il vous plaît.

Mme Myriam SANTHUNE – Intervenante dans la salle

Myriam SANTHUNE, les écologistes. Je voulais poser une question par rapport à l'augmentation du fret que vous évoquez. C'est en lien avec les projets actuels qui se mettent en place par exemple 2040.

M. Emmanuel PAUTHIER – SNCF Réseau

Ce que je peux vous dire par rapport à ça, de façon générale, en France, il y a un consensus. Aujourd'hui, je pense qu'à peu près tout le monde est d'accord dans toutes les sphères de décision sur le besoin de développer la part de marché du fret. De façon très synthétique, en France, c'est 10 % des marchandises qui passent par le ferroviaire. Il y a une ambition de passer à 20 % à un horizon qui s'éloigne, même si c'est 2040. En tout cas, il y a une volonté de tous les acteurs de développer le report modal. De fait, maintenant, on le rencontre non seulement dans nos interlocuteurs institutionnels, mais aussi dans les interlocuteurs industriels que nous avons. Pratiquement tous les grands industriels portent un projet de reporter une partie de leur flux sur le ferroviaire ou sur le fluvial.

Ensuite, à Dunkerque, effectivement, on a une situation très particulière, puisqu'on a toutes ces usines qui vont sortir de terre au fur et à mesure. Pour citer les plus gros projets qu'on peut avoir... On aura peut-être la phase transitoire de construction du chantier des EPR, parce qu'il va falloir des millions de tonnes de marchandises. Comment seront-elles acheminées ? Est-ce que ce sera par la mer ou par la terre ? Si c'est par la terre, est-ce que ce sera par le ferroviaire ? Ce sera un sujet dans un premier temps.

Après, il y a quand même dans les grands projets de développement qu'on voit, nous, chez SNCF Réseau, vous savez probablement qu'il y a de grands projets de développement du côté du GPMD du bassin de l'atlantique pour développer l'activité de conteneurs, avec un objectif de passer 800 000 à 2 millions de conteneurs traités, d'équivalents 20 pieds. Derrière ça, il y a une ambition de le reporter, d'assurer l'acheminement de ces caisses vers l'hinterland, donc vers l'Île-de-France, vers l'Est, etc., de bénéficier de dessertes ferroviaires cadencées pour pouvoir évacuer des conteneurs, et puis avoir une sorte de tapis roulant basé sur le ferroviaire pour amener les marchandises plus loin.

Il y a ensuite beaucoup de projets – je ne vais pas tous les énumérer – de développement aujourd'hui sur l'ensemble du Dunkerquois. Derrière tout cela, il y a beaucoup de projets de trafic supplémentaire de train de marchandises. J'espère avoir répondu à votre question.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci. Il y avait encore deux mains levées. On va prendre encore deux questions sur des questions de compréhension, j'insiste. On avait Monsieur ici.

M. Thomas PEYRE – Intervenant dans la salle

Bonjour. Thomas. Sur la partie présentation de la population et des logements, il y a deux informations qui n'ont pas été dites et qui, pour moi, m'empêchent de bien comprendre la situation. C'est la part de logements vides et le nombre de personnes sans emploi sur le secteur.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci. Est-ce que vous pouvez préciser, parce que vous vous êtes présenté, mais peut-être si vous êtes citoyen ou sympathisant d'une association ?

M. Thomas PEYRE – Intervenant dans la salle

Citoyen.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup. Peut-être au niveau de l'Agur ou de la communauté urbaine du Dunkerquois ?

Mme Fanny WATTEBLED – Communauté urbaine de Dunkerque

Sur la première question, si j'ai bien compris, par rapport à la question de la vacance de logements, globalement sur le territoire. Ce que l'on appelle vraiment vacance du logement, c'est un logement vacant depuis plus de deux ans. On est globalement inférieur par rapport à des taux nationaux. En tout cas, ça fait aussi partie du plan d'action pour venir aller chercher 12 000 logements mis sur le marché ou remis sur le marché pour répondre aux besoins de la population. Cela vient en complément des 9000 qu'on a déjà identifiés sur des opérations qui sont nouvelles. Si cela répond à votre question sur la question de la vacance. On a aussi une action qui vise à aller chercher des logements, éventuellement vacants, sur le territoire.

Je vous avoue que la deuxième, sur l'emploi, je n'ai pas forcément bien compris le sens de la question.

M. Thomas PEYRE – Intervenant dans la salle

Le taux de chômage de la région.

Mme Fanny WATTEBLED – Communauté urbaine de Dunkerque

Région ou territoire ?

M. Thomas PEYRE – Intervenant dans la salle

Territoire, pardon.

Mme Fanny WATTEBLED – Communauté urbaine de Dunkerque

Je ne voudrais pas vous dire de chiffres. On est a priori dans les 8 % sur le territoire qui a été en baisse un peu comme ça a pu être le cas nationalement parlant par rapport aux évolutions qu'il y a eu ces dernières années.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci. Dernière question. Je ne sais plus. Je pense que c'était vous, Monsieur, avant.

M. Yves DUVAL – Intervenant dans la salle

Vous n'avez pas parlé du barreau de Saint-Georges, alors que c'est une ligne où il n'y a pas un train dessus. On pourrait mettre une navette pour transporter le personnel. Cela dessert toutes les entreprises.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci. C'est adressé à vous, Monsieur PAUTHIER.

M. Emmanuel PAUTHIER – SNCF Réseau

Peut-être que d'autres connaissent moins que vous l'infrastructure. On va peut-être remettre ta carte. Le barreau de Saint-Georges est où vous voyez cette ligne orange qui arrive à peu près au niveau de Bourbourg. Le barreau de Saint-Georges est une des lignes qui irrigue le réseau ferré portuaire puisque l'on est sur le territoire du GPMD. C'est une ligne sur laquelle il va y avoir un très fort développement du trafic fret justement, parce que, à côté du trafic actuel, à côté du développement de toutes les industries qui vont apparaître au port ouest (Verkor, ProLogium, etc.), on aura aussi un report de trafic qui se passe aujourd'hui par l'autre voie orange, puisque cette voie des Huttes dans sa partie ouest va être démantelée pour permettre l'extension du bassin de l'atlantique. De toute façon, on est déjà sur une ligne qui va accueillir un trafic important.

Est-ce qu'il y aurait possibilité d'y ajouter des navettes ferroviaires de voyageurs ? Ça pourrait être étudié. Clairement, ça n'a pas été étudié à ce stade. Il y aurait forcément pas mal d'études à réaliser, en termes de capacité, en termes de caractéristiques techniques aussi, parce que les lignes qui accueillent des voyageurs n'ont pas les mêmes caractéristiques techniques que les lignes qui accueillent du fret. Je ne peux pas dire autre chose que ça pourrait être une idée à regarder. Mais on va dire que ce barreau a quand même, dans la vision actuelle, d'abord comme vocation à accueillir le trafic fret.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup pour ces explications. Peut-être, Monsieur, je vais vous inviter à vous présenter comme vous ne l'aviez pas fait quand vous avez pris la parole, juste pour resituer du petit fort.

M. Yves DUVAL – Intervenant dans la salle

Monsieur DUVAL.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup. Merci à vous trois pour vos explications et ces riches présentations.

Avant de conclure ce premier temps qui contextualise un peu tous les enjeux du territoire, on vous propose d'entendre deux paroles d'acteurs du territoire, à savoir Monsieur Grégoire PACCOU, directeur général des services de la ville de Gravelines, et Madame Nicole CHEVALIER, présidente de la communauté de communes de la région d'Audruicq, que j'invite à me rejoindre. Vous avez tous les deux, à travers vos collectivités, rédigé des cahiers d'acteurs dans le cadre du débat public. C'est l'occasion de détailler toute sa vision par rapport au projet et ce qu'on considère comme impactant vis-à-vis, notamment, de son territoire.

Je vais peut-être laisser Monsieur PACCOU introduire. La ville de Gravelines a mené une concertation auprès de ses habitantes et habitants pour imaginer quels pourraient être les impacts du projet sur la commune. Est-ce que vous pourriez nous présenter votre démarche et les conclusions que vous tirez suite à cette concertation ?

M. Grégoire PACCOU – Directeur général des services, ville de Gravelines

Bien sûr, merci. La ville de Gravelines a rédigé un cahier d'acteurs, comme vous pouvez le voir, puisque, en réalité, la ville de Gravelines est quand même la première concernée sur le sujet de l'implantation des EPR qui se réaliseront sur son territoire. Il a paru en effet important à la municipalité de mener une concertation assez large et également de bien identifier dans le cadre des différents débats qu'on peut avoir en ce moment sur le territoire, puisque, la commission l'a fort justement rappelé, ils sont particulièrement nombreux.

La méthode que nous avons utilisée est un questionnaire. En fait, on a vraiment voulu développer le concept dont vous avez sans doute tous et tous entendu parler, qui est d'aller vers la population, puisque les habitants ne se déplacent pas forcément toujours dans des assemblées, comme on peut la vivre ce soir. On a souhaité effectivement être des personnes identifiées, qu'ils connaissent, aller dans des lieux où le débat public ne pouvait peut-être pas nécessairement aller lors d'événements. Je pense par exemple à des événements à destination des seniors où on a pu rencontrer un certain nombre d'habitants, ce qui fait – Monsieur le Maire l'a rappelé dans son propos introductif – que nous avons eu pratiquement 1000 répondants. 1000 répondants, c'est à peu près 10 % de la population en capacité de répondre, donc les personnes majeures de la ville de Gravelines.

On a posé un certain nombre de questions à la population, au nombre de 10. On a réalisé des ateliers en maison de quartier, des ateliers avec les élus de la ville, et tout ça s'est étalé du 1^{er} septembre au 18 octobre. L'idée était simple, c'était être direct vers la population et poser clairement la question : êtes-vous pour ou contre l'implantation de l'EPR sur Gravelines ?

Vous le voyez, on a effectivement ici les résultats. Ils s'imposent d'eux-mêmes. On a effectivement 75 % des répondants qui sont favorables à l'implantation de l'EPR sur la commune de Gravelines. À cela, vous avez 10 % qui sont défavorables et 15 % qui sont indécis. Avec un taux de réponse qui est à peu près le même en fonction des âges de la population. J'en profite ce soir pour remercier la population de leur implication dans ce projet.

Ici, vous avez le nuage de mots. Ce sont les mots qui sont revenus majoritairement. En fait, plus le mot est grand, plus il est revenu dans les réponses que nous avons eues de la population. Si vous voyez, effectivement, on a des mots assez forts comme l'immobilier, le logement, la mobilité, la formation, la qualité, sous-entendu la qualité de vie, le stationnement, l'environnement, etc. Ce sont des mots qui ont connu une grosse récurrence dans les réponses qui ont été traitées.

D'un point de vue thématique, dans les 10 questions que nous avons posées à la population, on va les reprendre. L'emploi et la formation. Vous le voyez, trois personnes sur quatre voient l'arrivée de manière positive des emplois liés à l'EPR, mais une personne sur deux a des doutes sur le fait que l'accès à ces emplois profite aux locaux. C'est l'effet terminal méthanier aussi que la population a pu relever.

Le territoire est préparé aux enjeux de la formation, puisqu'on implante aussi des centres de formation, que ce soit sur les métiers du BTP, sur les métiers de l'industrie, et sur les métiers du nucléaire. La ville répond avec ses partenaires, et notamment la communauté urbaine et la CCI présentes sur ces dossiers-là. Les propositions que nous formulons, puisqu'on va sortir chacun des constats de la population aussi à des propositions que fait la ville ce soir, c'est premièrement, aider la ville à mieux informer la population sur les offres de formations, les offres d'emploi, et faire ce lien pour une diffusion large, puisque la ville est quand même le premier interlocuteur des habitants de la ville de Gravelines. On souhaite aussi un développement du lien entre entreprises, centres de formation, services communaux, mais du lien pour répondre à la population, mais également pour répondre aux besoins des industriels et pour réussir à faire matcher l'ensemble. Pour la formation, également une aide sur la question des transports. C'est vrai pour les salariés, mais c'est vrai aussi pour les gens qui viennent se former à Gravelines.

Et je vois le temps qui passe. Sur le cadre de vie, une personne sur deux est inquiète sur l'impact du projet et sur les lignes à haute tension. Effectivement, l'idée, c'est de garder l'identité de la ville, c'est de conserver aussi nos espaces verts. On propose donc la réalisation d'une ceinture boisée le long de la RD601 par EDF et par RTE pour dissimuler les lignes qui ne seraient pas enterrées, puisqu'elles auront un impact sur le cadre de vie. On propose également une compensation pour la population avec des aides sur le maintien du patrimoine aujourd'hui bâti. Je pense au patrimoine historique : la caserne d'Uxelles, la Poudrière des Dames et les Remparts.

Sur les risques, vous le voyez, une personne sur six n'est pas rassurée, ce qui veut dire que cinq personnes sur six le sont, puisqu'on a un territoire qui est préparé au risque. Cela fait partie de la culture gravelinoise. Le plan communal de sauvegarde est effectif, les exercices sont réguliers. La préparation aussi est forte sur les risques des inondations en lien avec l'institution intercommunale des waterings et leur plan à horizon de plusieurs décennies.

Nous, ce que nous demandons, c'est surtout une pérennisation des financements de l'État pour permettre de continuer ces sécurisations qui passent par le renforcement de nos perrés, etc.

Sur la mobilité et le transport, j'ai commencé un peu à défricher la chose tout à l'heure. Vous le voyez, trois personnes sur quatre manquent d'informations sur le sujet. Cinq sur six s'inquiètent de la circulation. Aujourd'hui, le constat, c'est qu'il y a déjà des bouchons à l'entrée de Gravelines. Quid demain avec plus d'emplois et donc de fait plus de personnes sur site. Je rappelle qu'on doit imaginer quand même 8000 personnes en plus par rapport à aujourd'hui. Des inquiétudes sur les parkings relais, sur le creusement du bassin, sur l'aérien et sur les bouchons qui en découleront. Ce que nous proposons, c'est de servir, nous villes, de relais à la population, puisque, je le redis, on est leur premier interlocuteur. Nous proposons également un doublement de la RD11 qui est déjà saturée, la limitation aussi de l'impact des poids lourds vient en contournement pour accéder directement à la centrale et ne pas perturber aussi le trafic naturel des Gravelinoises et des Gravelinois. Nous souhaiterions aussi pouvoir développer des témoignages avec la municipalité voisine d'Hinkley Point, pour qu'il y ait aussi du partage directement de population à population et pas nécessairement seulement avec l'entreprise EDF.

Je ne suis pas loin de conclure. Une personne sur deux est effectivement inquiète sur le logement. De nouveaux modèles sont à imaginer, les logements temporaires qui peuvent devenir des logements durables, et ce en complément des 12 000 logements proposés par la CUD, Gravelines prendra

1000 logements sur les 12 000. Ce que nous proposons, c'est une participation d'EDF aux opérations immobilières dès maintenant. Ce sont aussi des aides de l'État sur les opérations et sur la simplification pour la construction de logements, et également une anticipation avant que ça ne devienne un problème.

Je suis désolé, Madame la Présidente, je grignote. Enfin, parce que c'est un gros volet, les équipements. Vous le voyez, neuf personnes sur dix sur tous les répondants s'accordent à dire qu'on va avoir un problème d'équipements, et qu'il va nous falloir de nouveaux équipements sur la commune. Effectivement, on a besoin de conforter largement. Nos équipements sont aujourd'hui utilisés à 20 % par des extérieurs à la ville de Gravelines. Vraisemblablement, on peut penser que cette dynamique va s'accroître également. Nous sommes déjà aujourd'hui carencés sur la petite enfance et l'enfance. Sur les écoles, nous avons mené une étude avec l'Agur qui démontre que nous sommes dimensionnés, sauf une cantine qui est à reprendre. Des questions aussi sur cet afflux par rapport au périscolaire, aux stages sportifs, au centre d'été et à la distribution de repas. Également des questions sur le dimensionnement des services à la population aujourd'hui par rapport à demain, et également des questions aussi, puisque nous avons perdu – je me permets d'insister là-dessus – l'un de nos équipements majeurs, qui est Sportica il y a bientôt un an, qui répondait aussi à des besoins de la population à la fois en loisirs culturels, etc. Aujourd'hui, nous ne l'avons plus. Ça représente un problème à un moment où l'on va avoir un afflux de population. Nous proposons de manière assez directe une avance sur fiscalité pour mener ces opérations de dimensionnement des équipements avant qu'en fait il ne soit trop tard et que ça devienne un problème, parce qu'ils sont trop petits par rapport aux personnes que nous aurons à gérer, et également une participation des entreprises, notamment EDF sur l'implantation en termes de petite enfance, la réservation du berceau, le paiement déjà de berceaux maintenant, avant qu'on se rende compte qu'il n'y en a pas assez. On le sait déjà. C'est donc le moment de l'anticiper.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup. En tout cas, on constate que la concertation que vous avez menée est tout à fait cohérente avec le sujet de ce soir : des inquiétudes soulevées sur les équipements, la capacité à accueillir en termes de logement et les contraintes éventuelles en termes de mobilité. On entend également vos solutions pratiques déjà proposées et des interpellations en termes de cofinancement et de fiscalité.

Madame CHEVALIER, je vous invite peut-être à présenter quant à vous votre cahier d'acteurs et les points que vous soulevez dans ce cadre-là.

Mme Nicole CHEVALIER – Communauté de communes de la région d'Audruicq

Eh bien, tout d'abord, bonsoir à toutes, bonsoir à tous. Je vous remercie de me donner l'occasion de porter la parole de notre communauté de communes à cette réunion publique, et ce d'autant plus qu'à l'occasion du dernier séminaire des maires, j'ai eu l'impression que la mer avait pénétré notre territoire de polder contre Calais, Dunkerque et jusqu'à Saint-Omer. Elle avait tout recouvert en laissant un vide. Eh bien non, rassurez-vous, nous ne sommes pas encore sous l'eau. Nous sommes bien présents et nous tenons à le faire savoir.

Je vais vous en donner la preuve, c'est que, comme le disait tout à l'heure le document, 24 % des salariés actuels qui travaillent à la centrale vivent sur le territoire de la communauté de communes de la région d'Audruicq. Ces chiffres sont loin devant Calais, évidemment très loin devant Saint-Omer, et deux fois moins seulement que le Dunkerquois, qui est pourtant sept fois plus peuplé.

Alors évidemment, les enjeux démographiques, le logement, la mobilité, les services publics présentés lors de la séquence précédente sont prégnants sur notre communauté de communes, bien entendu, mais je ne veux pas en revenir en détail, bien sûr, et je vous renvoie au cahier d'acteur qui a été adopté par la communauté de communes à l'unanimité il y a deux semaines de cela.

Pourtant, j'insisterai sur trois points, et tout d'abord la nécessaire solidarité territoriale et notamment fiscale. En effet, comment mettre en place des services publics attendus par les salariés d'EDF lorsque la CCRA touche 0 % des 100 millions d'euros de fiscalité qui sont produits par la présence de la centrale ? Même si nous mettons tout en œuvre pour bien accueillir nos nouveaux habitants, vous le savez bien, nos moyens sont limités. D'autant plus que nous sommes l'intercommunalité au plus faible potentiel fiscal de tous les Hauts-de-France. On n'en fait pas une fierté. Je vous le dis tout de suite. Nous voulons juste de la considération.

Comme je l'ai déjà dit, et comme je le répète régulièrement, cela ne nous empêche pas d'agir et d'être volontaires pour accueillir les deux EPR.

Le second point qui concerne la mobilité est également un point prégnant. Nous sommes à proximité immédiate, et même si de nombreux habitants du territoire vont demain, comme on le disait tout à l'heure, se rabattre sur les parkings point nœuds de la CUD en véhicule personnel, il nous faut également penser le transport en commun à l'échelle du littoral. Dans cette dynamique, la

communauté de communes n'est pas prête à voir passer des bus, peut-être demain des trains, sans que les bourgs centres Audruicq et Oye-plage soient ou desservis ou pris en compte.

Je sais la nécessité d'une offre efficace et rapide. Elle pourra se faire par la prise en compte de ces bourgs centres et le rabattement vers les bourgs-centres des salariés des autres communes du territoire. Évidemment, je nourris beaucoup d'espoir pour les futurs travaux du CERN. Ceci pour réfléchir à la multimodalité à toutes les échelles avec, bien entendu, précautions à prendre à l'attention de nos partenaires.

Le troisième point, je veux évoquer celui du logement, bien entendu, et de l'habitat. La CCRA vient de lancer la conception d'une stratégie de développement empreinte, comme toutes les communautés de communes, à la sobriété foncière et efficace. Bien sûr, on est tout à fait conscients qu'il n'est pas question de reproduire le développement urbain de ces dernières décennies. Il n'en reste pas moins qu'il faut donner à notre territoire les moyens de son développement, y compris en matière foncière.

Un dernier point qui me tient à cœur, ce sont les retombées économiques pour notre population et, bien entendu, ses entreprises. Nous avons lancé, par exemple, une démarche forte de sensibilisation de nos jeunes aux métiers de l'industrie, et ceci dans le cadre de territoires d'industrie que nous portons d'ailleurs en binôme avec EDF. Et c'est pour moi un enjeu primordial.

Voilà les points saillants du cahier d'acteur que nous avons adopté. Témoignage de notre enthousiasme et de notre vigilance face à l'arrivée de ces deux EPR2. Ils constituent réellement une opportunité de développement durable de notre territoire que nous souhaitons accompagner de manière positive en bénéficiant bien sûr des fameuses externalités positives sans être négligés, sans subir les externalités négatives. Merci pour votre attention.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup. Merci à vous deux. Je vais vous proposer d'ouvrir le deuxième temps, donc le temps de travail en groupe. Je vais vous laisser rejoindre vos places. Merci beaucoup pour vos présentations.

Nous allons ouvrir le deuxième temps, qui va se concentrer sur vous et sur l'expression de vos attentes en tant que citoyennes et citoyens du territoire. Avant de commencer, au début de cette réunion, vous avez rempli un mur d'expression à l'entrée qui a permis de dresser les constats de l'actualité, un diagnostic territorial. Je vais laisser Dominique LANCRENON, membre de l'équipe du débat, faire la synthèse de ce mur d'expression et des éléments à retenir.

Mme Dominique LANCRENON – CPDP

Merci. Bonsoir à tous. Vous avez écrit un certain nombre de choses sur les services publics, sur le logement et sur les transports. Si je prends en nombre de post-its, les services publics et le transport sont à égalité, ils ont chacun 18 post-its. Si je démarre par les services publics, le sujet qui prend la moitié des post-its, c'est le sujet du désert médical, du besoin de développement en équipements de santé, de l'inquiétude sur aussi les conséquences du chantier sur la santé des gens qui viendront, des 10 000 personnes peut-être, nous a dit Monsieur MÉNAGER tout à l'heure, qui viendront.

Le deuxième sujet sur les équipements, c'est plus sur le commerce. En fait, vous êtes inquiets aussi du développement du commerce. Il y a une demande de développement du commerce qui est importante apparemment sur Gravelines, et une inquiétude du commerce par rapport au système des parkings de rabattement. Comment fera-t-on quand on sera canalisé d'un parking de rabattement à l'emploi pour aller déjeuner, pour faire ses courses, etc. ?

Ensuite, si je vais sur le sujet de la mobilité, qui est à égalité avec le premier, là aussi, on a une partition des remarques sur le ferroviaire d'une part, avec l'enjeu de redévelopper cette liaison ferroviaire Calais – Dunkerque de manière beaucoup plus forte – vous l'avez évoqué – et aussi une proposition de développer des plateformes ferroviaires pour les camions, en particulier en provenance de la Belgique et à destination de la Grande-Bretagne, d'avoir des systèmes de trains pour les containers qui permettent de libérer les routes. Beaucoup de post-its nous disent que les routes sont saturées, qu'il va falloir agrandir l'ensemble des voiries.

Beaucoup d'inquiétude aussi sur ce qu'a annoncé la CUD, je crois, sur le fait qu'il n'y ait pas de parking avec les nouvelles usines. Là, il y a une grande inquiétude aussi qui est exprimée. Ensuite, il y a des inquiétudes, qui sont plus sur l'environnement, mais sur la pollution liée à tout ce trafic, au bruit et, encore une fois, au chantier, tout ce que ça représentera en termes de chantier.

Dernier sujet, le logement, qui a eu 11 post-its, donc un petit peu moins que les autres, mais une inquiétude sur va-t-on être capable de loger tout le monde ? Une proposition, c'est de développer une aide pour que les propriétaires développent du logement locatif, parce qu'il n'y a pas assez de logements locatifs aujourd'hui. Un problème d'accessibilité et de disponibilité, donc l'accès au logement. Une inquiétude aussi qui a été exprimée sur, en particulier, les familles monoparentales, qui font qu'on a besoin de deux logements quand un couple se sépare avec la même capacité. Donc, du

coup, en termes de quantité, il faut beaucoup plus de logements. Des appréciations sur le fait qu'on ne veut pas de cage à poules ni de caravanes. Réfléchissez bien. Une inquiétude aussi sur des logements qui seraient trop proches de la centrale et une demande de regarder si, par rapport aux autres sites où on a des centrales, on ne va pas aller un peu trop près de la centrale avec des logements.

Aussi un petit point sur le fait de dire priorité aux Dunkerquois, aux gens du territoire par rapport aux gens de l'extérieur. C'est peut-être pas très sympa, mais c'est ce que c'est ce qui est mis.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup, Dominique, pour cette synthèse. On va pouvoir ouvrir enfin le travail de groupe. On a dressé un tableau collectivement assez riche des constats du diagnostic actuel. L'exercice qu'on va vous demander de faire, c'est plutôt de vous projeter et répondre à la question : à quelles conditions le projet pourrait s'implanter sur le territoire en préservant la qualité de vie des habitants, voire en l'améliorant ? Toujours en se concentrant sur les trois thématiques qui font l'objet de cette réunion : le logement, les mobilités et les services publics.

Quelques consignes avant de lancer l'atelier. Nous allons avoir 40 minutes pour travailler collectivement par table. Vous avez un support à table qui guide un peu vos échanges. On vous invite à écrire assez lisiblement pour qu'on puisse s'en saisir ensuite dans le compte-rendu. L'objectif est de définir quelles conditions doit réunir le projet et le territoire en termes de logement, mobilité, services publics. Je demande encore un peu d'attention avant de lancer le travail de groupe.

L'objectif, c'est que vous priorisez deux ou trois idées à transmettre en plénière : trois avis, trois questions, trois recommandations. Vous pourrez les adresser à trois échelles : le PMCO, donc le pôle métropolitain de la Côte d'Opale, l'État, incarné ce soir par la préfecture, et puis le responsable de projet, EDF, incarné par Monsieur MÉNAGER ce soir.

On sera, moi-même et mes collègues Claire et Axel, juste ici volant entre vous pour s'assurer que tout se passe correctement, et puis on vous rappellera le temps qui passe. On vous invite à la moitié du temps à faire un peu des constats, ce qu'il faut réunir comme condition pour que le projet soit au bénéfice des habitants et ensuite prioriser pour adresser vos questions en plénière. Merci beaucoup. On vous invite peut-être à désigner une personne qui ferait le scribe ou la scribe.

En cas de doute, vous avez à l'écran les personnes qui seront présentes pour répondre à vos questions et à vos interpellations.

Travail en atelier

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Je vais vous demander votre attention. Vous allez avoir l'occasion de poser vos questions, présenter vos remarques. Messieurs-dames, nous allons reprendre. Nous vous prions de nous excuser, mais nous avons écourté le temps de travail en groupe de 10 minutes, car l'heure avance. Nous avons un peu glissé et nous voudrions avoir le temps d'entendre le plus de personnes, s'il vous plaît. On va essayer de finir aux alentours de 20h15, et nous priorisons évidemment le recueil du maximum de prises de parole ce soir. Est-ce que c'est bon pour tout le monde ? C'est bon ? Mesdames et messieurs, je vais commencer à me déplacer pour réavoir votre attention. Merci beaucoup. On va pouvoir repartir.

Avant, peut-être, de prendre les premières prises de parole, on voulait permettre à Monsieur Michel MARBAIX d'apporter des éléments de réponse, notamment au sujet de la fiscalité. C'est un sujet qui a été plusieurs fois abordé au début de cette réunion, notamment comment la fiscalité serait répartie à l'échelle du territoire, quelle solidarité il pourrait y avoir. Pour laisser descendre toute l'énergie qu'il y a, je vais vous laisser la parole, Monsieur MARBAIX, et peut-être situer votre rôle.

M. Michel MARBAIX – coordonnateur projet EPR2

Merci. Effectivement, Michel MARBAIX. En fait, je suis chef de projet EPR2, donc coordonnateur pour le compte de l'État sur le projet EPR2 au niveau de la préfecture. Mon rôle est d'être un facilitateur entre toutes les parties prenantes, quels que soient les sujets, pour permettre la réalisation de ce projet, et faire en sorte qu'il ait les meilleures retombées possibles pour l'ensemble du territoire d'impact.

Je vous proposais de revenir un peu sur l'intervention de Madame la Présidente de la CCRA, et notamment par rapport à un élément qui était l'élément sur la fiscalité. Je ne suis pas forcément le mieux placé en local pour parler de fiscalité. C'est un sujet qui est un sujet national, bien entendu. Néanmoins, je souhaitais quand même apporter quelques éléments au moins d'éclairage là-dessus, simplement pour dire que c'est un sujet qui est bien dans le viseur, donc qui est un sujet qui est vu au

niveau ministériel, en interministériel d'ailleurs et de manière anticipée, parce que, quand on parle de fiscalité, c'est la fiscalité à partir du moment où les EPR seront en service, en théorie. On a donc quand même un peu de temps devant nous. Néanmoins, comme ce sont des sujets extrêmement complexes, il convient de mieux les anticiper, et ceci également pour permettre à tous les acteurs, et notamment aux collectivités, d'avoir une grande visibilité sur, finalement, le traitement qui sera fait de cette fiscalité à terme.

Je peux simplement dire à ce stade que le sujet est à l'étude. Il y a d'ailleurs une mission interinspections générales au niveau des trois ministères principaux concernés, qui sont le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Énergie et le ministère des Finances, bien sûr, qui a été initiée. Cette mission a pour but de regarder déjà l'état des lieux de la fiscalité telle qu'elle est aujourd'hui, telle qu'elle pourrait s'appliquer sur les EPR, et de proposer justement des pistes pour améliorer ce qui aujourd'hui ne va pas, enfin, ce qui est aujourd'hui identifié comme potentiellement des freins pour la mise en œuvre du projet. Cette mission permettra, justement, d'orienter les réflexions en interministériel, au niveau donc des différents ministères concernés. Voilà un petit peu sur le cadrage.

À ce stade, il n'y a pas d'orientations qui sont prises, mais en tout cas, c'est un sujet qui est pris très au sérieux et disons dans l'esprit de pouvoir apporter une grande visibilité aux collectivités là-dessus, et ce, dans les meilleurs délais.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup, Monsieur MARBAIX. Vous vous êtes présenté, mais nous avons aussi Monsieur Laurent PIDOUX, directeur général du pôle métropolitain de la Côte d'Opale, et Monsieur MÉNAGER, que vous connaissez, responsable du projet EPR2 pour EDF.

On va prendre trois prises de parole de trois groupes et les traiter ensuite. Donc, on vous invite à lever la main, une personne qui viendrait parler pour l'ensemble du groupe sur les éléments que vous avez priorisés, les éléments que vous aimeriez adresser aux personnes présentes ce soir. Tout sera traité dans le cadre du compte-rendu, mais ce soir, on va essayer de traiter tout ce qu'on pourra avec le temps qu'il nous reste. On vous invite à résumer votre propos en environ trois minutes, si vous le voulez bien. Je vais vous laisser lever la main. Un premier groupe ici, un deuxième et un troisième là-bas. Juste là, alors on va essayer ça. Ça viendra ensuite, ne vous inquiétez pas. On va prendre déjà trois groupes. On vous invite peut-être à ne pas répéter ce que des groupes ont déjà dit. Merci beaucoup. Monsieur, n'hésitez pas à vous présenter aussi, s'il vous plaît.

M. Christian MARQUIS – Intervenant dans la salle

Christian MARQUIS, citoyen Gravelinois aujourd'hui. J'ai eu d'autres fonctions auparavant. J'ai une certaine connaissance du projet EPR et du fonctionnement d'une centrale nucléaire.

En préambule, nous tenions à dire que les thèmes abordés ici ce soir sont des thèmes transversaux qui n'intéressent pas uniquement que le projet EPR2 de Gravelines (le logement, la mobilité et le transport, et les services publics). Nous craignons que les réponses qui seront apportées suite à ce débat public arrivent tardivement, étant donné que pour SNF la production est partie. Clairebout, c'est parti également. Verkor annonce sa première livraison fin 2025, et je ne pense pas que, en matière de logement, en matière de transport et en matière de services publics, les propositions qui seront faites seront mises en place. Premier constat donc : les Gravelinois et les populations avoisinantes auront encore à subir pendant quelques années les difficultés et les conséquences de l'arrivée de ces entreprises.

Concernant le logement, la question que nous nous sommes posée, c'est que la solution qui est proposée par les différents intervenants tout à l'heure, c'est un type de logement collectif en milieu urbain. Est-ce que les populations qui vont arriver vont adhérer à ce type de proposition et ne souhaiteraient pas plutôt une maison à la campagne avec un morceau de jardin ?

Faire des propositions qui ne répondront pas à la demande, il y a un risque. Donc, bien sûr, on sait très bien que la zone est concernée par le manque de foncier, par le PLU, par les loyers. Il faut aussi peut-être s'intéresser à ce que les gens au jour d'aujourd'hui souhaitent pour vivre agréablement tout en travaillant.

Se pose aussi la question de nouvelles constructions en zone inondable. Il y a un projet de marina ici à Gravelines. Certains anciens Gravelinois ont encore peut-être présent à l'esprit que la zone où est prévue l'implantation de la marina s'est retrouvée un jour recouverte par la mer. Donc, il ne faut pas l'oublier.

La question qui revient assez régulièrement en matière de logement, c'est qui paye ? Lorsqu'EDF a implanté ses premières centrales, elle avait un programme de logements pour loger son personnel. Il semblerait qu'au jour d'aujourd'hui, ce n'est plus d'actualité, et qu'il y a une volonté de faire payer les collectivités à leur place.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci, monsieur.

M. Christian MARQUIS – Intervenant dans la salle

Concernant les transports...

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Un dernier point pour que tout le monde puisse s'exprimer.

M. Christian MARQUIS – Intervenant dans la salle

Concernant les transports, il y a une volonté de mettre en place des usines sans parking, avec des parkings relais. Donc se pose la question, étant donné que ça va s'adresser à toutes les industries qui sont implantées sur le secteur du port de Dunkerque, ce sont des entreprises de production avec des organisations de travail bien souvent en 3/8, donc du travail posté 24h/24 7 jours/7, 365 jours par an, 1^{er} mai, Noël, et Nouvel An compris. Il va donc falloir trouver du personnel pour assurer les transports qui acceptent ces conditions de travail.

Puis, il y a ensuite le problème des organisations d'astreinte. Ces entreprises ont des organisations d'astreinte qui font que les gens d'astreinte doivent être en mesure de rejoindre ou de quitter l'entreprise, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci. On va être obligé de vous couper, désolée, pour laisser la place à d'autres tables. En tout cas, ne vous inquiétez pas, tout ce qui est écrit sur vos feuilles sera pris en compte dans le bilan du débat. Peut-être une nouvelle table. Il me semble que c'était derrière. Oui, juste à côté.

M. Patrick LABYT – Intervenant dans la salle

Bonjour, bonjour à toutes et à tous. Patrick LABYT, citoyen, mais également travailleur au sein d'une entreprise qui intervient au sein des centrales nucléaires.

À notre table, ici, on a eu en termes d'interrogation – je vais essayer de faire vite parce que je vois que le temps défile quand même assez rapidement. Sur la partie logement, il va y avoir beaucoup de constructions, mais comment sont pris en compte les espaces verts ? Il ne faut pas qu'il y ait une urbanisation extrêmement dense qui ne laisse pas la place aux espaces verts. Une autre interrogation également, c'est que faire venir beaucoup de monde, ça veut dire aussi avoir une offre de location, notamment l'encadrement du Airbnb. Je sais que le Sénat y a déjà travaillé, mais au travers de ça, il faudra peut-être « regarder » pour éviter les effets d'aubaine.

Le nombre de logements, qui est déjà très insuffisant sur les logements neufs et d'autant plus que le projet de l'EPR2 va arriver après les implantations de type Verkor pour l'électricité, etc. Le prix des loyers risque, au travers de tout ça, de connaître une hausse assez exponentielle, y compris le coût de construction des logements neufs. On voit, on en discutait déjà, le prix des terrains sur Gravelines est déjà presque prohibitif.

Sur la partie transport et mobilité, il existe certes une ligne entre Dunkerque et Calais. De ce que nous disait l'une des personnes à notre table qui prend régulièrement ce train, il y a quatre trains le matin, quatre le soir et pas le week-end. Comment faire pour augmenter ses fréquences ? C'est effectivement quelque chose qui a été évoqué tout à l'heure. D'autant plus que, comme c'est la ligne Dunkerque – Lille qui est privilégiée, les trains sont quand même assez régulièrement supprimés.

Je vais essayer de faire dans la dernière minute. La saturation de l'A16. Comment y remédier ? On a tous connu la semaine dernière un incident qui a amené deux heures d'embouteillage qui a bloqué absolument tout le trafic. Est-ce qu'il faut envisager une ligne de feroutage entre Boulogne, Calais, Dunkerque et la Belgique ? Cela pourrait aussi effectivement être regardé.

J'avais un rêve. Ne peut-on pas mettre en place une offre fluviale entre Dunkerque, Gravelines et Calais ? S'il n'y a pas de train, que les routes sont saturées, mais par contre, il reste encore l'accès à la mer.

Dernier sujet : les services publics. Il serait bien, à un moment ou un autre, je crois, que dans le cadre du débat public, il y a un item qui est prévu sur la santé. Mais est-ce qu'il est prévu de faire venir l'ARS ? Parce que, à l'heure actuelle, on sait tous que, globalement, l'offre de santé est largement insuffisante. Mais est-ce que cette offre de santé déjà insuffisante est compatible avec ces grands projets ?

Un autre sujet également est visiblement, il y a suffisamment de locaux pour l'enseignement, mais est-ce qu'il va y avoir assez d'enseignants qui vont accepter de venir ici sur le territoire pour faire leur travail d'enseignant auprès des enfants. Un sujet qui nous a vraiment interpellés, c'est que les usines

sans parking, c'est très bien, mais s'il y a des crèches d'entreprises, comment on rend compatibles les crèches d'entreprise avec des parkings déportés ?

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci. Je suis désolée, je vais devoir un peu resserrer la consigne. Comme prévu, on vous invite à vraiment partager ce que vous avez priorisé. On entend évidemment tous vos constats et toutes vos préoccupations. On ne va pas réussir à les traiter toutes ce soir. Donc, on vous invite, même si c'est tentant de partager toute votre production, ce qu'on comprend tout à fait, de synthétiser.

Une dernière table. Il me semble qu'il y avait une table là-bas qui avait levé la main. On vous invite à vraiment partager les éléments que vous priorisez. De toute façon, nous n'arriverons pas à tout traiter ce soir.

M. Édouard LAJEAT – Intervenant dans la salle

Oui, bonsoir. Édouard LAJEAT, EDF. À la table, on était très diversifié, puisqu'il y avait des personnes qui ont fait de l'industrie, qui étaient sur Orano EDF, quelqu'un qui représentait des acteurs immobiliers privés, et puis un étudiant.

Je vais directement aller sur les trois thèmes qu'on a retenus, dont le premier est qu'il y a une nécessité d'avoir une vision globale de l'ensemble des projets qui se développent sur le territoire sur les trois thématiques qui sont le logement, le transport et les services publics. Comment est prise en compte l'intégralité de ces projets ? On parle d'EPR2, mais cela concerne les actions du territoire. Le deuxième, c'est quelle visibilité est donnée en termes de timing associé à tous ces développements ? Enfin, qui finance l'ensemble de ces projets ? Voilà, c'était la restitution de notre table. J'ai fait court. Je rends du temps aux autres tables, si vous voulez intervenir.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup. On va peut-être prendre quelques réponses. Je saisis cette question, notamment sur la vision générale. J'ai envie de vous l'adresser, Monsieur Laurent PIDOUX, vous qui avez cette vision transversale sur le territoire. Comment sont pris en compte tous les projets qui vont arriver sur le territoire ? Et comment le territoire anticipe tout ça en termes de calendrier ? Qu'est-ce qui est prévu ?

M. Laurent PIDOUX – Pôle métropolitain de la Côte d'Opale

Bonjour à tous. Comme les sujets sont vastes, je vais essayer d'être pragmatique et je vais déjà parler du logement. Le logement, les chiffres qui ont été évoqués tout à l'heure, ce sont 12 000 logements sur les 10 prochaines années. Il y en a donc à peu près 9000 qui sont planifiés, comme vous l'avez vu tout à l'heure. Sur les 9000, il y en a 4500 qui sont dédiés pour combler la demande actuelle, pour essayer de planifier sur 7 ou 8 ans le manque actuel des demandes qui sont posées par les habitants du périmètre communautaire.

Sur la mobilisation et la venue des futurs travailleurs sur la centrale nucléaire sur l'EPR2, il y a deux choses. Il y a le nombre de salariés post-construction, qui est de l'ordre de 1000 à 1200 salariés. Pendant la phase de construction, entre 8000 et 10 000. Là-dessus, on a un peu anticipé, puisque, comme vous le savez, le début des chantiers sera début ou milieu 2026. On a travaillé sur trois zones pour accueillir les salariés, qui viendront travailler pour une durée certes parfois un peu longue, mais qui viendront, et qui ne sont pas voués à rester sur site. Donc, il y a trois sites qui ont été reconnus et sur lesquels ils ont investigué pour stocker, notamment des bungalows pour essayer de stabiliser la population. On est de l'ordre de 2000 à 2500 personnes.

Il faut savoir deux choses : c'est que, effectivement, la contrainte actuelle, c'est le Airbnb. On a un souci. Ça commence à être encadré. Le sénat devait le poser. Il y a un petit sujet en ce moment sur le gouvernement, mais, globalement, le sujet est dans les tuyaux. On devrait pouvoir encadrer plus précisément. C'est vrai qu'à peu près 30 % des logements qui sont mis sur le parc sont voués aux Airbnb. Là-dessus, on a effectivement la contrainte du ZAN, zéro artificialisation nette.

La densification urbaine est posée. On est en train de travailler sur toutes les friches industrielles et, comme vous le disiez tout à l'heure, tout le monde n'ira pas là où on veut. Ils iront effectivement là où il y a de la place et surtout, les gens paieront pour aller là où ils le souhaitent. Il faut savoir que 50 % des salariés qui travaillent sur le périmètre communautaire habitent sur le périmètre communautaire. Cela veut dire que 50 % n'habitent pas sur la zone.

Nous, on ne se lève pas un matin en se disant : « On va construire des logements. » On est en train de faire des enquêtes assez précises pour avoir la typologie et il y aura effectivement des PLS à hauteur de près de 30 %. C'est ce qui est acté avec le ministère du Logement. Il y aura à peu près 50 % qui sera destiné au parc privé, et le restant, ce sera du parc social, PLAI, s'il faut, PLS aussi.

Aussi. Donc voilà, on est en train de travailler, on est avec l'Agur et toutes les agences d'urbanisme. Madame la Présidente est là. Avec toutes les agences d'urbanisme qui sont sur le pôle métropolitain,

on est en train de travailler de manière assez poussée, assez croisée, pour savoir où les gens vont venir pour venir travailler et où les gens peuvent être logés. Pour l'instant, on n'a pas encore finalisé puisque, comme vous le savez, c'est une posture un peu dynamique. L'évolution économique est ce qu'elle est. Effectivement, on est dans une spirale positive, certes, mais spirale quand même. On est en train de travailler pour essayer d'anticiper toutes les venues des entreprises. C'est vrai que le sujet des 12 000 logements peut continuer à évoluer dans les 10 prochaines années, mais c'est un peu stabilisé. Sur les 12 000 logements que j'évoquais au préalable, on a à peu près déterminé 9000 logements et les zones ont été posées.

Sur la mobilité, j'entends l'inquiétude. Quand on dit entreprise zéro parking, ce n'est pas vraiment le sujet, c'est-à-dire qu'il y aura quand même des parkings. Je prends pour exemple Verkor. Il y a 238 places. On a délivré Orano avec Monsieur le Maire de Gravelines, on a travaillé sur le sujet. Il y aura à peu près entre 80 et 100 places. Ce n'est pas vraiment le sujet de savoir si les gens viennent ou pas en voiture, c'est de venir travailler en dehors de la voiture. Vous le voyez tous les matins. Il y a énormément de bouchons. Il n'y aura pas de doublement de l'A16. Ça n'a jamais été étudié pour des raisons financières de l'État. Il n'y aura pas donc de possibilités dans les 20 prochaines années, à mon avis, de doubler l'A16. Comment on fait ? On essaie de capter les gens en dehors de la zone et d'essayer de les ramener sur des nœuds et sur des parkings silos pour les prendre et on les acheminera sur le site de travail, notamment sur le dernier kilomètre. On en discutera tout à l'heure, si vous le souhaitez. On les mobilisera, on les prendra à la sortie des parkings silos pour les ramener en bus. C'est une obligation, puisque si tout le monde vient en voiture, on aura donc des gens qui se gareront sur le bord de la route, et on va créer encore plus de bouchons. Les gens pourront venir de Dunkerque notamment, et aussi de Saint-Omer. On les captera sur ce qu'on appelle le parking bec de canard, et ils pourront se stocker. C'est entre la sortie 53 et Craywick. 20 hectares ont déjà été réservés par EDF, et les travaux vont potentiellement commencer d'ici quelques mois.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Monsieur PIDOUX, je vais vous inviter à conclure pour laisser...

M. Laurent PIDOUX – Pôle métropolitain de la Côte d'Opale

Je veux bien, mais les questions sont vagues. Vous avez saisi l'importance du dossier de l'acheminement par les transports collectifs. Pour revenir sur le train, effectivement, entre Calais et Dunkerque, comme on l'a évoqué tout à l'heure, il n'y a qu'une voie. Est à l'étude le doublement de la voie. Le sujet, c'est qu'effectivement on a une contrainte, c'est une contrainte migratoire. Souvent, les trains sont annulés pour la simple et bonne raison, c'est qu'il y a des migrants sur site. Avec le président de région que nous avons vu la semaine dernière, nous avons discuté, et nous sommes en train de travailler pour sécuriser aussi la zone. Voilà, j'ai essayé de faire court.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci d'avoir couvert assez globalement le sujet du logement et des mobilités. Peut-être un mot sur les financements. Peut-être une réponse à deux voix de la part du maître d'ouvrage, mais aussi de l'État. Question comment EDF vient participer à l'effort de construction de logements, comme il l'a fait par le passé, et peut-être au niveau de l'État, comment l'État contribue à la transformation globale du territoire nécessaire si le projet venait s'implanter ? Je vais peut-être vous laisser commencer, Monsieur MÉNAGER.

M. Antoine MÉNAGER – EDF

Avant de parler d'argent sur les logements, déjà redire que nos salariés ne sont plus sur les façons envisagées dans les années 70-80 que racontait très bien Jean PINTE – j'en parlais tout à l'heure. Ils n'ont plus envie d'être dans les grandes cités EDF. On pourrait en construire, ils n'iraient plus dedans, parce que c'est plus à ça qu'ils aspirent. C'est quelque chose de beaucoup plus diffus. Il y a un peu plus d'individualisme – on va le dire comme ça.

On a quand même un défi. Il ne faut pas non plus que ce soit trop diffus, parce qu'après ça reboucle sur les questions de transport. Je dirais que ce sont plutôt des logements qui vont être pris dans le parc privé, des mises à bail. Certains vont accéder à la propriété. Je dirais que cela va participer au développement, mais c'est un peu le modèle qui est devant nous.

Plus globalement sur les financements, et j'ai bien entendu tout à l'heure la conclusion des rédacteurs de Gravelines, peut-être rappeler finalement le sujet. Comme on l'a dit, il y aura beaucoup de fiscalité qui arrivera une fois les installations mises en service. Le sujet, c'est finalement comment on anticipe tout cela ?

Ce sont justement les procédures dites grand chantier quand les projets se décident, elles permettent ça où quelque part l'idée est qu'EDF aide par différents mécanismes financiers, par des systèmes de d'avance sur cette fiscalité à venir, par exemple en payant les intérêts d'emprunt que pourraient faire les collectivités sur la durée, qui permet aux collectivités d'anticiper des équipements finalement une dizaine d'années avant de toucher la future fiscalité. Il y a beaucoup de mécanismes de cette façon,

qui permettent d'anticiper le développement, et cela se fait à travers les procédures grand chantier auxquelles EDF met sa contribution. C'est ce qui s'est passé sur Flamanville 3. Cela a permis le développement de 58 projets de territoire, d'aménagement du territoire par ces mécanismes. Ce sont des choses sur lesquelles on peut témoigner. C'est ce type de dispositifs qui sont en train d'être mis en place, qui assure le développement autour de Penly.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci. Monsieur MARBAIX, peut-être en complément.

M. Michel MARBAIX – coordonnateur projet EPR2

En fait assez peu de complément, parce que ça renvoie à l'organisation du grand chantier à terme et la question qui sera la question de l'anticipation de financement, qui pourrait être de l'anticipation de fiscalité, effectivement.

Je voulais juste préciser aussi qu'il y a des financements, qui sont les financements de la banque des territoires, qui sont prévus pour les infrastructures et qui sont certes des financements de droit commun, mais qui peuvent être mobilisés à bon escient dans le cadre des projets tels que les projets d'infrastructures liés à ce type d'implantation.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup. On va prendre encore trois groupes. Il y avait un groupe qui avait levé la main initialement. On vous invite, s'il vous plaît, à vraiment concentrer sur les éléments à prioriser, sur de nouvelles questions ou remarques. Malheureusement, on arrive bientôt à la fin de la réunion, mais tous les éléments qui seront écrits seront bien sûr traités dans le cadre du compte-rendu. On a un premier groupe, juste là, ici et ici ensuite.

M. Jérôme CEROTTI – Intervenant dans la salle

Bonjour à tous. Bonsoir plutôt. Jérôme CEROTTI, simple citoyen de Gravelines. Déjà une petite remarque sur la forme. Je trouve assez dommage que la parole n'ait pas été plus donnée à la salle. On a regretté tout à l'heure qu'il n'y ait pas plus de participants dans les débats. Peut-être que c'est parce qu'ils ne sont pas assez acteurs quand ils sont présents.

L'idée principale de nos réflexions a tourné autour des compétences et de la place de l'État. On avait envie de se dire : où est l'État ? Ce n'est pas une blague d'actualité, c'est un sujet de fond sur le projet. On est ravis. On a découvert à l'instant la présence du chef de projet de sous-préfet au grand chantier. C'est très bien, mais quand même, il y a beaucoup de sujets qui ont été abordés par les communes, qui ne sont pas des compétences des communes. On a parlé de formations, on a parlé de santé, on a parlé de transport. On raisonne à l'échelle locale sur le transport, mais cela va impacter toute la région.

Dans les questions que nous nous sommes posées, c'est : est-ce que ce sont bien des compétences locales ou est-ce qu'il ne serait pas temps que l'État et la région aient une supervision globale, appuyée des communes, bien évidemment, sur la totalité du projet, parce que c'est quand même absolument nécessaire ?

Au-delà de ces questions de compétences, quand on entend, par exemple, sur la formation, la ville de Gravelines dit : « On ouvre des centres de formation. », mais il y a des lycées sur le territoire. Est-ce que ces financements de centres de formation ne vont pas obérer le développement et l'implantation des lycées sur le territoire, alors qu'ils ont déjà répondu à des appels à projets des industriels, qui étaient en cours d'installation, par exemple ? C'est le premier sujet. Derrière cette notion de compétence, il y a la notion, dont on a parlé un petit peu l'instant, de financement.

On nous a expliqué que c'était un projet de réindustrialisation à l'échelle de l'État. Est-ce que, de fait, on ne devrait pas déjà commencer rien qu'avec les projets qui sont en cours (Verkor, ProLogium, le grand bassin atlantique, etc.) ? Avoir un plan de financement État, région, collectivités, concerté avec un organisme ad hoc qui pourrait créer l'ensemble et gérer l'ensemble de cet investissement. Je pense que c'est nécessaire et qu'on ne pourra pas rester dans des réponses locales ou de la concertation locale pour répondre à tout cela.

Après, des sujets liés aux trois thématiques. Sur le logement, c'était la question du logement temporaire par qui il va être financé ? On y a un peu répondu. Sur le transport, c'était quand même un peu un étonnement sur le fait que la SNCF nous a dit tout à l'heure – on a peut-être mal compris – que la question du transport de voyageurs n'avait pas été étudiée ou n'était pas à l'étude. Ça nous semble quand même être une des voies principales à étudier pour le pendulaire Gravelines est et ouest.

Ensuite sur les services publics, c'est pareil : la question de la santé, des services hospitaliers. Ce n'est pas à l'échelle territoriale qu'elle doit être traitée, mais bien à l'échelle régionale et nationale. Voilà un peu pour faire le plus court possible nos questionnements.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup. On va prendre encore trois groupes pour essayer de viser le plus large. Il y avait un groupe juste là. N'hésitez pas à vous présenter, s'il vous plaît, et à relayer aussi la parole dans les groupes pour entendre de nouvelles voix.

M. Thomas PEYRE – Intervenant dans la salle

Je me suis déjà présenté tout à l'heure. Beaucoup de choses ont déjà été dites sur les dernières tables. Je ne vais pas forcément revenir sur tous les points. Par contre, une des interrogations qu'il y avait, c'est sur les parkings relais, le principe du parking relais et son avenir plusieurs décennies plus tard. Je pense à la zone des 20 hectares de Craywick qui est actuellement une terre agricole, en tout cas cultivée.

Créer ce genre de parking revient à adhérer et continuer le système de la voiture individuelle pour qu'elle aille jusqu'à ce parking pour ensuite être pris en charge par un transport en commun. La question, c'est : pourquoi ne pas envisager directement le transport en commun depuis tout le territoire considéré être le territoire où les personnes travaillant sur le port, que ce soit la centrale ou dans les autres entreprises où ces personnes habitent ? Cela soulève toujours la même question, c'est-à-dire plus on travaille loin, plus effectivement il y a des complications au niveau du transport et donc ça interroge.

Dans la table, il a été dit que pour le logement temporaire, un bateau de croisière à la retraite qui ne voguerait plus, mais qui serait arrimé pourrait loger un paquet de monde pour les personnes vraiment temporaires. Tous les autres points ont déjà été vus. Merci.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup. La table juste devant aussi avait une prise de parole.

Mme Anne-Cécile GAUTHIER – Intervenant dans la salle

Je vais focaliser sur des points qui n'ont peut-être pas... Anne-Cécile GAUTHIER, rapporteur du groupe. Je vais focaliser sur des points qui n'ont pas été abordés jusqu'à présent : la question des commerces sur Gravelines, où aujourd'hui il est fait le constat qu'il n'y a pas forcément toujours ce que les Gravelinois auraient envie ou besoin. Quelle réponse par rapport à l'afflux de nouvelles populations ?

Une interrogation très forte sur la question de la santé sur la présence ou l'absence, plutôt, de médecins et de spécialistes. Même s'il y a des opérations qui sont menées pour demander à des jeunes de s'inscrire dans le territoire et d'y rester, pour autant, resteront-ils sur le territoire ? Et des souhaits répétés d'avoir une étude de santé et épidémiologique sur la population, notamment avec quelques années de recul depuis la présence de la centrale sur le territoire.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup. Un dernier groupe juste ici.

M. Alain BOONEFAES – Intervenant dans la salle

Alain BOONEFAES, adjoint au maire de Gravelines. Il y a des points qui ont été abordés par d'autres tables, mais je reviens un peu sur les parkings déportés et l'absence de places de parking sur les usines, quid des commerces locaux qui vivent en pause méridienne sur les restaurants et les brasseries ? Puis aussi les mamans ou les papas qui vont conduire leur enfant le matin à la crèche. Ils vont devoir aller à la crèche après revenir sur le parking. Cela fait aussi beaucoup de kilomètres.

On parlait de créer des logements temporaires. Pourquoi ne pas refaire ce qui a été fait pour les Jeux olympiques : des logements durables, mais modulaires qui étaient retransformés après et adaptés au besoin que l'on aura demain pour des familles, etc.

Puis, sur les problématiques d'heures de bouchons, pourquoi ne pas moduler les heures d'embauche et de débauche des différentes usines du secteur pour éviter que tout le monde se retrouve à 8 heures du matin sur la route ? Merci.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup. On va répondre aux différentes questions. Juste une petite réponse par rapport à l'interpellation qui a été faite à SNCF. Il me semble que notre intervenant a dû quitter la réunion, car il avait un train à prendre justement. Il s'est engagé à apporter les éléments de réponse s'il était interpellé dans le cours de la soirée.

Peut-être une question d'éclaircissement, Monsieur PIDOUX, sur le sujet des parkings relais qui revient assez fréquemment dans les échanges, ce que ça vient créer comme inquiétude à la fois pas assez de stationnements d'un côté pour les commerces, qui d'ailleurs sont jugés insuffisants à ce stade, et d'autre part trop de parkings qui privilégieraient l'avenir de la voiture sur le territoire.

M. Laurent PIDOUX – Pôle métropolitain de la Côte d'Opale

Oui, deux choses. Effectivement, le principe, ce n'est pas de venir en voiture au parking relais, c'est de prendre le transport public dès l'origine, c'est-à-dire qu'on sort de sa maison, on prend le transport public et on vient directement sur le lieu de travail. C'est le principe. Mais tout le monde ne viendra pas de l'urbain. On n'est pas en capacité de mettre du transport public sur tous les territoires, y compris les territoires ruraux. Effectivement, le principe, c'est de capter le maximum de personnes qui viendraient travailler en voiture, mais le principe étant, effectivement, c'est d'être dans l'urbain et de venir directement sur son lieu de travail en transport public.

Concernant les heures d'ouverture, et notamment sur les postes. Effectivement, nous avons rencontré les industriels. Nous sommes en discussion pour, effectivement, varier et déporter les horaires de prise de poste, pour éviter d'avoir deux à trois fois plus de parking. Je rappelle quand même que, sur des postes, on est obligé de doubler les postes. Il y a 100 personnes qui sont en train de travailler en poste, il y a 100 personnes qui arrivent et 100 autres personnes qui sont encore sur site. Cela nous fait 200 places. Le principe étant, c'est, effectivement, dans les parkings silos, essayer de faire en sorte que les gens puissent travailler en pause, puisque ce sera le sujet et ce sera le cas sur les industries qui sont en train de s'implanter, mais c'est de l'utiliser de manière optimale pour faire en sorte de mobiliser le maximum de place sur le maximum de temps. Le principe est là.

Concernant les commerces, je ne vais pas répondre pour Gravelines à la place de Monsieur le Maire. Sur les parkings déportés, il y aura effectivement possibilité d'avoir des prestations, c'est-à-dire qu'il y aura possibilité aux personnes de venir prendre leur cours sur le site. On est en train de travailler là-dessus pour essayer avec les commerces locaux, de pouvoir apporter s'il y a besoin des livraisons sur les sites là où l'on va stocker les voitures.

Puis, pour tout ce qui est crèche, c'est un sujet. Il y a peu de crèches sur les sites industriels. Donc, c'est effectivement dans les villes, et donc il y aura un rabattement des transports publics pour faire en sorte de répondre aux attentes des parents. Je rappelle aussi – ce n'est pas forcément bien connu – mais on a déjà du transport public dédié de la gare jusqu'à Verkor. Actuellement, sur le site de Clairebout et de Verkor, on a à peu près 600 personnes qui viennent travailler tous les matins, et donc on a dédié avec Verkor, dans un premier temps, un bus qui va directement de la gare jusque Verkor. Il y a donc 320 contrats qui ont été signés avec Verkor. Il y a à peu près une centaine de personnes qui ont déjà commencé, et on transporte tous les matins entre 45 et 50 personnes tous les matins. C'est un service qui est dédié. Cela nous évite d'avoir 50 voitures. Je rappelle quand même – et je fais court – que 85 % des gens qui viennent travailler sont autosolistes et que pour 8 voitures sur 10, il y a une seule et unique personne qui est dedans. Cela permet aussi d'éviter cet écueil. Donc, on peut estimer qu'il y a 50 à 60 voitures qui ne viennent pas sur site et qui viennent simplement en transport public.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci beaucoup. Peut-être une autre question qui a été relevée plusieurs fois sur le logement temporaire. Peut-être rapidement, est-ce que vous pourriez nous expliquer comment le territoire voit l'avenir de ces logements temporaires ? On a évoqué, il me semble, le sujet des Jeux olympiques, où les logements sont préservés.

M. Laurent PIDOUX – Pôle métropolitain de la Côte d'Opale

Sur les logements olympiques, on s'en est inspiré, on est allé voir, on est allé faire du benchmark. Effectivement, on saura répondre sur le logement temporaire. Mais dans logement temporaire, il y a trois sujets : un qui sera dans l'urbain. On va éviter, comme on a pu voir par le passé, des logements au fin fond de la pampa où l'on va loger entre 200 personnes et 400 personnes, où il n'y aura strictement pas de politique publique et pas de prestation publique. Ce sera dans l'urbain. Deuxièmement, il y aura de la conversion, il y aura donc des logements qui seront démontés et on requalifiera la zone sur laquelle les logements ont été posés. Le troisième, c'est effectivement de changer la destination. Nous sommes en train de travailler avec les services de l'État pour faire en sorte que l'on puisse le requalifier, soit le revendre, soit le remettre dans le logement social pour répondre aux attentes de demain.

Je vais me permettre de répondre à une question : où est l'État ? L'État est partout. Ce n'est pas un sujet que communautaire ou métropolitain ou qu'EDF. L'État est partout. Je rappelle qu'on a un plan d'action territorial qui est signé par le pôle métropolitain, où on a le président du pôle métropolitain, on a le préfet de région et on a le président de région. On a été amenés à travailler encore lundi sur plusieurs sujets. C'était la mobilité, la santé et la formation. J'étais avec le maire de Gravelines il y a une quinzaine de jours. On a choisi effectivement, par le biais de la CC un centre de formation pour répondre aux attentes de demain. Avec le président de l'université, qui a été nouvellement nommé, on est en train de travailler sur le sujet pour effectivement répondre aux attentes de demain par les industriels sur des formations adaptées.

On essaye d'anticiper. Tout n'est pas parfait. Comme je le disais tout à l'heure, on est dans une spirale et une dynamique. On essaye de répondre aux besoins de demain avec les contraintes de demain.

Tout ça est quand même dans un milieu qui est parfois un peu changeant ou stressant. On est en train d'essayer de répondre à tout ça. Tout ça est concerté, et on essaie d'anticiper tout ça.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci. Monsieur MARBAIX, est-ce que vous voulez compléter les propos, peut-être préciser votre responsabilité au sein de ce plan d'action territorial qui associe les différentes échelles ?

M. Michel MARBAIX – coordonnateur projet EPR2

Merci. Laurent PIDOUX l'a bien rappelé : ce plan d'action territorial a déjà un an d'existence. On a bien anticipé pour s'organiser sur la question très précise des EPR.

Ce qui est important surtout, c'est de dire que tout le monde est en phase dans ce plan d'action, de manière à ce que les actions soient concertées et aussi que l'on puisse lever les problèmes le plus tôt possible afin d'anticiper les réponses qu'il faut apporter. C'est surtout ce lieu de coordination et ce lieu de mise en commun des moyens qu'il est important de mettre en valeur au travers du plan d'action territorial dédié au projet EPR2.

Mme Shirine OMARI, Animatrice

Merci. Je vais devoir conclure cette réunion. Nous avons déjà largement dérapé. Merci pour votre écoute et votre patience. On a entendu. On a essayé de répondre au maximum et, malheureusement, on n'a pas tout le temps devant nous pour répondre à toutes vos interpellations. On a entendu des sujets de risque de submersion marine, une demande d'étude épidémiologique – effectivement, ce n'est pas facile à dire. Je vais laisser l'équipe du débat conclure. En tout cas, je voulais encore une fois rappeler que tout ce qui est écrit sur vos supports sera traité dans le cadre du compte-rendu. L'équipe du débat fera son engagement de revenir vers vous et de répondre aux différentes questions.

M. Jean-Michel STIEVENARD – CPDP

Mesdames, messieurs, un grand merci à chacun de vous pour votre participation active. Vous étiez plus de 120 ce soir et, effectivement, le temps est contraint. Vous aviez beaucoup de choses à exprimer, les participants également. On avait trois grands sujets à travailler ensemble : le logement, la mobilité, ainsi que les équipements et les services. Il nous fallait d'abord poser le cadre de ce débat. EDF et Agur l'ont fait parfaitement avec la communauté urbaine et avec les services de la SNCF. Les paroles d'acteurs ont été importantes pour les apporter le témoignage des cahiers d'acteurs qui sont déjà en ligne et qui continuent d'arriver sur le site du débat.

Cela nous a permis de balayer l'ensemble des thèmes. On a bien noté qu'il fallait approfondir des échanges avec Hinkley Point pour bien comprendre ce qui se passe là-bas. La fiscalité doit être travaillée. Les services publics et la santé sont une préoccupation qui devra être affinée, y compris les commerces également.

La mobilité est un sujet très complexe et où les choses s'interpénètrent, puisque l'on parle également du ferroutage du fret. Le sujet des parkings relais est revenu très souvent. C'est quelque chose qui a besoin de pédagogie et d'accompagnement et la question se pose de la temporalité de tous ces sujets, parce qu'on parle d'un projet qui, s'il se réalise, verra son début de réalisation pas avant plusieurs années. Pourtant, il faut déjà commencer à y réfléchir, peut-être, pour préparer ces opérations.

Le plan d'action territorial est chargé effectivement d'y répondre. Voilà tout ce qu'on a pu noter aujourd'hui. Tout a été enregistré et surtout, je demanderai à chacun, sur la feuille sur laquelle vous avez travaillé de nous la laisser pour que nous puissions l'incorporer, prendre toutes vos suggestions, même ce qui n'a pas pu être exprimé ce soir – et je m'excuse qu'on ne puisse pas, mais nous avons déjà fait 2 heures et demie de réunion au lieu de 2 heures, donc c'est déjà précieux. Certains d'entre vous ont déjà un peu quitté la salle, parce qu'ils voulaient peut-être écouter notre président de la République qui – on me dit – ne démissionne pas. Oui, je vous donne l'actualité.

Je voudrais signaler des initiatives très intéressantes. À l'entrée, vous avez des petites cartes qui vous permettent d'accéder à des pastilles vidéo qui ont été réalisées par l'École Supérieure de Journalisme de Lille, et ce sont de jeunes étudiants qui ont fait un travail remarquable. En flashant le flashcode, vous avez une petite vidéo sur toutes les facettes, donc servez-vous en sortant, ne l'oubliez pas.

Puis, vous dire que nous avons encore d'autres rendez-vous. Nous vous attendons donc le 10 décembre prochain à Saint-Folquin pour traiter des sujets d'environnement qui sont très larges. Nous avons, le 11 décembre prochain, sur la radio delta FM, un approfondissement sur les sujets liés à la santé. On a bien noté que la santé est un sujet qui vous préoccupe. Bien sûr, pour finir, le 14 janvier sera la réunion de clôture à Dunkerque.

En attendant, le site internet reste ouvert à toutes vos questions. Les questions qui n'ont pas pu évoquer ce soir, vous pouvez les inscrire sur le site internet, et nous prenons l'engagement, avec

l'équipe du débat, de répondre à chacune de vos questions. C'est l'objectif de ce débat. Je vous remercie.